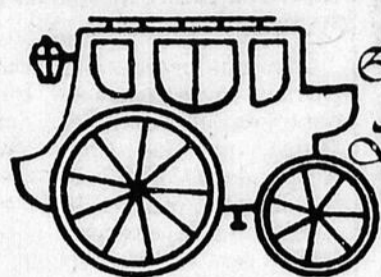


Berthierville ne subventionne plus les organismes

La Diligence devra "gagner"

sa subvention

Page 3



La Diligence

CORPORATION DE TRANSPORT ACCOMPAGNEMENT
POUR PERSONNES AGEES DU SECTEUR BERTHIER

L'ECHO DE LOUISEVILLE



BERTHIER

Vol. 51 — No 43 L'Écho de Louiseville/Le Courrier de Berthier, le 19 janvier 1983.

50¢

Le vent tourne et Berthierville fulmine

Il n'y aura pas de corporation de développement économique!

Article page 6



L'absence de neige ne fait pas économiser ville Saint-Gabriel

Page 2

Enlèvement des ordures

Yoland Beausoleil perd le contrat de Saint-Didace

Régional page 6

Sur la piste de Ferrari

Jacques Villeneuve au volant d'une Osella

Régional page 10



À Saint-Didace

Cause en destitution remise au 25 janvier

Page 6 régional



Les employés de la voirie de ville Saint-Gabriel ont été tenu très occupés la semaine dernière, alors qu'on a eu à réparer trois bris des tuyaux d'aqueduc. Celui de la rue Monday, qu'on voit ici, a été le plus important, l'eau inondant la cave d'une maison et se répandant dans les pelouses.

(Photo JGP)

À Saint-Gabriel

L'absence de neige ne fait pas économiser la ville

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la municipalité de Ville Saint-Gabriel n'économise pas d'argent cet hiver parce qu'il n'est pas tombé de neige.

"L'argent que nous économisons en ne ramassant pas de neige, nous devons le réinvestir dans l'achat d'abrasif et de peignes pour le déglacage" de nous dire le gérant municipal, M. Robert Desrosiers.

Pas assez gros

Les grosses municipalités, telles que Montréal et Québec, font des économies substantielles parce qu'elles engagent beaucoup de surnuméraires. Mais ce n'est pas le cas pour les petites municipalités, comme Saint-Gabriel, où le personnel et l'équipement en place suffisent à la tâche, à moins d'une "tempête du siècle".

Pour ce qui est des municipalités de campagne, le déneigement est donné à contrat, sans minimum ni maximum. Seul le contracteur peut donc profiter de la situation. Mais il est également le seul à écoper, les hivers très enneigés.

Par contre, les municipalités, à contrat ou non, doivent acheter de l'abrasif, et on en a besoin de beaucoup cet hiver, suite aux pluies qui se sont abattues sur la région depuis le mois de décembre.

Nous avons appris, cette semaine, que durant le temps des fêtes, même la voirie provinciale avait vu

ses réserves baisser dangereusement et avait demandé à ses camionneurs d'être parcimonieux dans l'épandage.

M. Desrosiers nous faisait remarquer que cet hiver, il en est rendu à l'achat de trois sets de peignes pour la glace, alors que certains hivers on n'en passe même pas un.

Collaboration

M. Desrosiers ajoute que la température ne semble pas vouloir collaborer. "Si on nous avait donné 24 heures de plus, entre la fin de la pluie et l'arrivée du temps froid, mardi, nous aurions pu réussir à déglacer tous les trottoirs sur les artères principales" dit-il.



M. Robert Desrosiers, gérant de la ville de Saint-Gabriel.

Il fait remarquer que les petites rues sont particulièrement difficiles à entretenir, suite à l'accumulation d'eau, inhabituelle pour cette saison.

par Jean-Guy Pinel

Les bris

Les bris d'aqueduc, (trois la semaine dernière), ne sont pas plus fréquents que par les années passées. "Rien de spécial de ce côté. L'an dernier, en janvier, nous avons eu quatre bris. Présentement (jeudi), nous en sommes rendus à trois. Nous sommes donc dans la moyenne". M. Desrosiers rappelle le bris de la rue Michaud, de l'an dernier, qu'il avait fallu près de 36 heures pour localiser, sous un froid sibérien. "Rien de tel encore cette année et je touche du bois pour que ça ne se répète pas" nous dit-il.

Le bris de la rue Monday, dimanche dernier, pourrait s'avérer assez dispendieux, si des propriétés ont été endommagées. "Nous attendons les rapports et réclamations s'il y a lieu. Elles seront ensuite confiées à nos assurances" de dire le gérant municipal.

C'est un tuyau de huit pouces qui a éclaté face à la propriété de M. Denis Corniellier, au 22, rue Monday. La cave de cette maison a été inondée. Les employés de la voirie avait à peine terminé la réparation qu'un autre bris était signalé, rue Pascal, où, cette fois, un tuyau de six pouces avait éclaté. Jeudi, un troisième bris survenait, cette fois, rue Michaud près Marcel.

C'est le grand ménage, dans le secteur Berthier

La mise en commun de deux projets "Développement communautaire Canada" permettra à sept personnes d'effectuer des grands ménages, dans le secteur Berthier, chez des personnes âgées, handicapées ou encore incapables de le faire, pour diverses raisons.

L'un des projets est parrainé par le Centre de bénévolat de Berthier; l'autre, par les Chevaliers de Colomb berthelais. Le centre de coordination de ceux deux projets sera toutefois situé dans les locaux du centre de bénévolat, rue Saint-Viateur, à Berthierville.

24 semaines

Le projet concerne les municipalités de Berthierville, Sainte-Genève-de-Berthier, l'Île

Dupas, l'Île Saint-Ignace, Lanoraie, Lavaltrie, Saint-Cuthbert, Saint-Viateur et Saint-Barthélemy et se veut d'une durée de 24 semaines.

Officiellement, le projet débute le 24 janvier prochain et se terminera en juillet. Les personnes désirant profiter du service doivent déboursier \$10 (pour le transport des employés) et fournir le matériel nécessaire à la réalisation du grand-ménage.

Par: Alain Bellehumeur

Pour demander l'aide des employés de ce projet, il faut téléphoner au centre de bénévolat. Le numéro est 836-7122. Le responsable du projet, M. Yvon Laplante, se rendra sur place dans un premier temps. Puis, si la demande est acceptée, il déléguera sur les lieux deux employés, une femme et un homme. En somme, trois couples sillonneront le secteur Berthier lors de cette opération "grand ménage".

A noter: ceux et celles qui feront une demande rapidement, dans les premières semaines du projet, risquent fort probablement de profiter d'un grand ménage encore plus complet, car, évidemment, la période des grands ménages a, d'habitude, lieu au printemps. Et sûrement qu'il y aura davantage d'appels lorsque sonnera l'heure du printemps. Alors, pourquoi ne pas profiter dès maintenant du service?...

VENTE LIQUIDATION D'INVENTAIRE

jusqu'à **50%** de rabais

POUR DAMES

BLOUSES

Rég.: \$23.00 à \$40.00

\$9⁹⁵ à \$28⁹⁵
SPÉCIAL:

CHANDAILS

Rég.: \$17.00 à \$40.00

\$7⁹⁵ à \$19⁹⁵
SPÉCIAL:

MANTEAUX COURTS

Rég.: \$50.00 à \$95.00

\$24⁹⁵ à \$49⁹⁵
SPÉCIAL:

PANTALONS

(knickers)
Rég.: \$35.00 à \$38.95

\$19⁹⁵
SPÉCIAL:

ROBES

Rég.: \$20.00 à \$75.00

\$9⁹⁵ à \$56⁰⁰
SPÉCIAL:

JEANS

Unisex

Denim et corduroy
Rég.: \$24.95 à \$37.00

\$19⁹⁵
SPÉCIAL:

GANTS pour dames

Rég.: \$11.00 à \$24.00

\$5⁹⁵ à \$12⁹⁵
SPÉCIAL:

GANTS, CASQUETTES et FOULARDS pour hommes

Rég.: \$13.00 à \$30.00

\$5⁹⁵ à \$16⁹⁵
SPÉCIAL:

POUR HOMMES

CHEMISES

Rég.: \$30.00 à \$38.00

\$19⁹⁵
SPÉCIAL:

CHANDAILS ET VESTES

Rég.: \$17.00 à \$50.00

\$9⁹⁵ à \$29⁹⁵
SPÉCIAL:

MANTEAUX COURTS ET LONGS

Rég.: \$75.00 à \$140.00

\$39⁹⁵ à \$89⁹⁵
SPÉCIAL:

VESTONS

Rég.: \$90.00 à \$135.00

\$39⁹⁵ à \$84⁰⁰
SPÉCIAL:

PYJAMAS et ROBES DE CHAMBRE

Rég.: \$16.00 à \$90.00

\$8⁹⁵ à \$49⁹⁵
SPÉCIAL:

PANTALONS Cacharel et autres

Rég.: \$35.00 à \$52.00

\$18⁹⁵ à \$29⁹⁵
SPÉCIAL:

Nouvelles amitiés: ça vous dit quelque chose?

"Nouvelles amitiés", c'est une association de rencontre qui existe, dans la région Lanau-dière, depuis quatre ans.

L'association vise les personnes seules (célibataires, séparés(es), divorcés(es), veufs ou veuves), dont l'âge varie entre 25 et 60 ans, hommes ou femmes.

Ces personnes peuvent se rencontrer lors de soirées de danses sociales

Par Jean-Paul PLANTE

qu'organise l'association, toutes les deux semaines.

Le 22

Les soirées auront lieu à l'Auberge des Gouverneurs de Joliette, dont celle de samedi prochain, le 22, dès 20h30. La tenue de ville est exigée.

"Nouvelles amitiés" est une association de rencontre à but non lucratif et non une agence de ren-

contre. Elle possède des buts sérieux et s'adresse aux gens sérieux qui ont besoin de se rencontrer pour guérir un mal commun: "la solitude".

Si vous avez besoin d'autres informations sur "Nouvelles amitiés", il vous suffira de composer le 759-8144, indicatif régional 514.

Bonne soirée, bonne rencontre à tous et toutes!

Boutique
D'ONNE

Pour ELLE et LUI



480, Frontenac, Berthierville, (514) 836-2622

ENRG

SQ de Saint-Gabriel

Changement d'horaire et diminution de la criminalité

par Jean-Guy Pinel

Le taux de criminalité, dans la région de Saint-Gabriel, a diminué de 11% par rapport à la même période, l'an dernier, depuis que la SQ du détachement de Saint-Gabriel a modifié son horaire.

C'est ce qu'a fait savoir le sergent Hilaire Lavoie, en charge du poste local, en réponse à une demande du conseil de la paroisse Saint-Gabriel.

Après minuit

M. Lavoie reconnaît qu'on a supprimé le chiffre de minuit à 7 heures du matin, depuis quatre mois. Saint-Gabriel se trouvant au centre du district, les postes de Joliette, Berthier et Saint-Michel assurent la protection du territoire.

"Mais depuis que nous avons supprimé le 'shift', on n'a eu à intervenir que quatre fois, dont deux

étaient pour de fausses alarmes à Saint-Emilie. Il y a eu un accident mineur et un vol par effraction" d'écrire le sergent Lavoie.

Par contre, ce changement d'horaire lui permet de disposer d'une autopatrouille de plus la semaine et surtout les fins de semaine. M. Lavoie croit que ce surplus de personnel, à des heures plus appropriées, est la principale cause de la

baisse de criminalité notée depuis le changement.

"Devant une telle réponse, nous ne pouvons rien dire" de commenter le conseiller Gabriel Lafrenière au conseil de la paroisse.

Le maire Jacques Sarrazin a demandé qu'une copie de la lettre soit envoyée à l'ex-maire Jos Ouimet, qui avait soulevé la question lors d'une assemblée précédente.

Pour les contribuables de Berthierville

Les suites de l'arbitrage ... dans six mois?

Les contribuables de la ville de Berthierville recevront sous peu, si ce n'est chose faite, la première partie du compte de taxes municipales. Avec l'an dernier, il n'y aura pas de changement en ce qui concerne la portion découlant de la taxe foncière. Mais dans six mois, lorsqu'arrivera la seconde partie du compte, une petite surprise pourrait les attendre...

Les suites du verdict du tribunal d'arbitrage dans le différend opposant Berthierville et la fraternité des policiers municipaux pourraient, en effet, avoir des échos en juin prochain.

Par: Alain BELLEHUMEUR

"Ça se peut qu'en juin prochain, de faire savoir le maire Jude Guévremont, à la dernière assemblée du conseil, si nous n'avons pas été capables de "sauver" ailleurs la hausse salariale accordée aux policiers, que les contribuables aient une augmentation sur leur compte de taxes."

Budget serré

Donc, pas de changement au premier compte. Mais dans six mois, la musique aura peut-être changé. Le budget serré de 1983 ne laisse pas présager qu'il sera facile de couper encore davantage pour économiser l'argent devant combler l'écart entre le verdict arbitral et les prévisions budgétaires de la ville.

Le maire Guévremont a, de plus, noté que cette augmentation, si hausse il y a, sera "hors de notre contrôle".

Une taxe spéciale pour le service de police? Les élus municipaux scrutent les états financiers vers la mi-exercice et détermineront alors s'ils devront procéder ou pas.



Le maire de Berthierville, M. Jude Guévremont, a laissé entendre que le verdict de l'arbitre dans le différend opposant Berthierville à ses policiers pourrait se répercuter sur la seconde partie du compte de taxes des contribuables berthelais.

Mais d'ici là, ils auront d'autres données en main. En effet, les autres clauses de la "prochaine" convention reliant la ville et la fraternité auront été tranchées par le tribunal d'arbitrage d'ici la fin du mois, semble-t-il. Berthierville s'attend sûrement à d'autres surprises.

Cédule

Avec des hausses accordées aux policiers de 17% et de 9%, déjà les arbitres ont donné davantage que la ville ne le prévoyait. Également, du côté de la cédule de travail, le tribunal a donné raison aux policiers. Ce qui a fait dire au maire Guévremont: "À Berthier, on n'a pas le droit d'innover!"

La cédule de travail demeure donc la même. La ville paiera ainsi 238 heures par semaine de protection policière. Elle souhaitait en payer 224.

Ces jours derniers, la ville a remis à ses policiers la rétroactivité sur les salaires de 1982, soit \$78 par semaine par homme.

À la blague, un contribuable qui assistait à la dernière séance du conseil a demandé aux élus s'il pouvait "entrer" dans la police...

On apprenait pour la première fois, cette année, qu'il y avait eu déficit, mais que finalement le ministère des Loisirs, Chasse et Pêche le comblait.

Berthierville ne subventionne plus les organismes

La Diligence devra "gagner" sa subvention

L'ère des vaches maigres est arrivée à Berthierville. Le temps des Fêtes n'est plus que souvenir. Et la ville de Berthierville a pris comme résolution du nouvel an de ne plus faire de cadeau. Résultat: plus aucune subvention ne sera versée aux organismes...

Tout cela pour dire que la corporation de transport-accompagnement de Berthier, La Diligence (qui regroupe 390 membres), devra "gagner" sa subvention émanant du conseil de ville berthelais. Les membres de cette corporation devront donc retrousser leurs manches afin d'obtenir une partie du montant demandé.

Par: Alain BELLEHUMEUR

En 1983, La Diligence demande \$0,55 per capita. À Berthierville, cela représente la somme de \$2,226. Mais le budget 1983 de la ville de Berthierville met la hache dans ce genre de subvention directe à des organismes. Berthierville n'a plus les moyens, selon le maire Jude Guévremont.

Recensement

Reste que les élus berthelais ont réfléchi à la demande de la corporation. Et ils ont trouvé une réponse partielle à cette demande. Il y aura des élections municipales, à l'automne, à Berthierville. Avant la tenue de ces élections, il faut effectuer un recensement de la population. La ville a prévu des dépenses de \$1,200 à cet effet. Eh! bien, le maire Guévremont a proposé aux membres de La Diligence de recenser la population à cette occasion... afin de toucher les \$1,200.

Le président de la corporation, M. Jules Mondor, a laissé entendre au conseil que les membres de La Diligence accepteraient vraisemblablement l'offre de la ville. Mais M. Mondor s'attendait à recevoir davantage. "Je suis un peu déçu du montant" a-t-il raconté.

Précédent

"Si le conseil va à votre

représentants municipaux; ce n'est pas du luxe, c'est une question de santé pour les personnes âgées."

Pas de cadeaux

Ce n'est pas drôle, ce n'est pas un cadeau, mais il faut dire non" a repris le conseiller Jean-Claude Guévremont. "Nous avons adopté un budget énormément serré, sans cousin, alors si nous "tombons", nous nous ferons encore plus mal!"

"C'est bien difficile, mais il faut dire non tout le temps. Le temps des cadeaux, c'est fini..." a également mentionné M. Deschenaux.

Le maire Guévremont a renchéri en disant: "Nous aurions été heureux de vous donner les \$2,200, mais nous ne pouvons pas."

Les élus municipaux ont fait savoir aux représentants de La Diligence que si un autre moyen de compléter la subvention, au cours de l'année, voit le jour, ils seront avisés.

"Nous allons essayer de faire travailler la matière grise entre les deux oreilles à ce sujet" a promis M. le maire.



Le président de La Diligence, M. Jules Mondor. Photo A.B.

demande, il y aura alors versement d'une subvention directe d'environ \$1,000... et notre politique de budget n'existera plus" d'enchaîner le maire de Berthierville lors de la séance du conseil du 10 janvier dernier.

Bref, Berthierville ne veut pas faire de précédent. "Nous rendons un service essentiel, il n'y aura pas de doute à ce sujet. C'est un service qui est là pour demeurer. Le conseil ne sera jamais blâmé d'avoir encouragé les personnes âgées" de dire M. Mondor, avant d'ajouter: "On doit avoir le support sérieux de nos



BERTHIERVILLE

Jacques Labrosse d.d.

DENTUROLOGISTE

Lundi au jeudi de 9:00 à 5:30 heures
Vendredi de 9:00 à midi

641, Montcalm

836-6876

Me RICHARD DOUCET

notaire

836-7222

691, Montcalm, Berthierville

Cessionnaire du greffe
de Me Bertrand Gervais

COIFFURE AZZARO

pour hommes et femmes

Venez rencontrer
Josée, Martine et maintenant
Mme Fleurette Houle
(12 ans d'expérience)
836-7791
Galeries de BerthierTABAGIE DES GALERIES
OUVERT

7 jours par semaine de

8:00 a.m. à 10:00 p.m. heures
Revue, journaux, films, finition de films,
cadeaux, papeterie, variétés, livres.Galeries de Berthier,
tél.: 836-7117

Maski-Courons

Subvention de \$500 de la paroisse Saint-Gabriel

(J.G.P.) La paroisse de Saint-Gabriel a décidé de verser une subvention de \$500 pour le Maski-Courons, réduisant donc de deux tiers la demande de \$1500 de l'organisme.

Par ailleurs, le comité directeur a demandé une rencontre au conseil municipal de Ville Saint-Gabriel qui exige un rapport financier avant de verser un octroi.

La question du rapport financier a d'ailleurs été également soulevée au conseil de la paroisse. Le

conseiller Maurice Laramee s'est informé si le conseil avait en sa possession un rapport financier des demandeurs.

Le conseiller Jacques Charette s'est tout d'abord informé du montant de la subvention de 1982. Elle était de \$400. Il a suggéré une somme de \$500 pour cette année. Il a été secondé par le conseiller Roland Peland. La décision fut unanime.

Il n'y avait personne de l'organisme dans la salle. Par contre le président Rodrigue Denis avait

présenté lui-même la demande de subvention de \$1500, à l'assemblée de décembre.

À Ville Saint-Gabriel, le conseiller Normand Prescott avait fait une proposition d'un octroi de \$1,500 en décembre dernier, à la condition que le Maski-Courons présente un rapport financier complet. "D'ailleurs tous les organismes qui demanderont des subventions devront nous soumettre leur rapport financier" avait dit le conseiller.

Nous avons appris que le bureau de direction du Maski-Courons avait demandé une rencontre avec les autorités municipales pour discuter de cette exigence. La rencontre aura probablement lieu après l'assemblée du 7 février prochain.

ALIMENTATION

CENTRE D'ÉCONOMIE ALIMENTAIRE

Page 5

1er cahier

SERVI PLUS

Pages 12-13

2e cahier

MÉTRO

Page 15 + encarts

2e cahier

RICHELIEU

Pages 16-17

2e cahier

PROVIGO

Encarts

Éditorial

Un humain ou une piastre?

Le ministère québécois des Affaires sociales garde bien effilé son grand couteau; cet instrument avec lequel il "tranche" à gauche et à droite, dans l'espoir de sauver des piastres (en plus de la face) dans bien des cas...

Nous connaissons tous ce qui se passe dans les secteurs public et parapublic. Nous attendons tous impatiemment afin de savoir si le front commun CSN-FTQ-CEQ mettra à exécution sa menace de déclencher des grèves illimitées, à la fin du présent mois ou au début de février. Une rencontre entre les chefs des formations syndicales et le Premier Ministre René Lévesque, au début de la semaine, devrait, en principe du moins, mieux nous éclairer sur cette possibilité. Or, après le coup de couteau dans le salaire des employés desdits secteurs public et parapublic, le ministère des Affaires sociales (MAS), par le biais du Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région économique 04 (CRSSS-04) tente d'appliquer une politique centralisatrice et de coupures. Cette politique est loin de faire le bonheur des dirigeants d'hôpitaux, du per-

sonnel qui y oeuvre et de la population ayant recours aux services de "son" centre hospitalier, celui devant lequel elle peut passer presque à tous les jours, celui sur qui elle compte advenant un accident, une malchance, lorsque vient le moment d'accoucher, etc...

Dans notre région, nous avons encore tout frais à la mémoire les événements qui datent d'environ un an et demi, touchant le centre hospitalier Comtois de Louiseville. Qui ne se souvient pas de la démarche de certains médecins visant à faire disparaître le service de l'urgence? À l'époque, le conseil d'administration de Comtois, des médecins conscients de leur "rôle de médecin" et la population en général, que ce soit à titre personnel ou via un organisme social, avaient protesté avec véhémence contre la possibilité de fermeture de l'urgence. Les résultats, nous les avons devant nous, aujourd'hui: l'urgence fonctionne toujours à Comtois, à la satisfaction de la population des comtés de Maskinongé et de Berthier, car Comtois dessert près de 50% de la population de ce comté.

Depuis maintes années, les dirigeants de Comtois se battent pour ne pas que ce centre hospitalier se voit "étiqueté" de l'appellation de "chronique". Ils déploient maints efforts pour maintenir le service d'obstétrique à Louiseville en raison de la présence d'omnipraticiens qui prendraient sûrement une autre direction si ce service était centralisé à Trois-Rivières. La personnalisation des soins constitue également un facteur important pour garder, au CH Comtois, ce service.

Dans la Mauricie, une levée de bouclier s'est organisée devant les directives du CRSSS touchant les "vocations modifiées" qu'il propose concernant nos centres hospitaliers.

En ce qui touche l'hôpital Comtois, nous croyons qu'il n'y a aucune raison "valable" pour que le MAS, via son messenger qu'est le CRSSS, vienne donner un grand coup de couteau dans les services existants et "au coeur" de la population qui trouve bien pratique, bien utile, bien sécuritaire d'avoir son hôpital tout près, depuis plus de 25 ans, avec des services dont elle est satisfaite, avec des médecins qu'elle connaît, en qui elle a confiance.

La population régionale s'est tenue debout pour empêcher la disparition de l'urgence, il y a environ 18 mois. Elle doit, à nouveau se tenir debout et faire en sorte qu'entre l'humain et la piastre, le ministère des Affaires sociales réalise qu'il aurait avantage, ne serait-ce qu'en quelques occasions, de choisir l'humain. Il a plusieurs cas entre les mains, au moment où vous lisez ces lignes: Comtois!

Jean-Paul Plante

Tribune libre

Une politique québécoise de santé dentaire: mythe ou réalité

Un article paru dans le numéro du 5 janvier dernier faisait état de ce que certains appellent une politique québécoise de santé dentaire. Je crois honnête de rappeler les faits pour que la population de notre région soit bien informée de la véritable situation.

Suivant cet article, on veut: 1- 'Qu'aucun enfant québécois ne présente de carie non traitée.' Je comprends fort mal alors pourquoi le gouvernement laisse planer la possibilité d'abolir complètement les services gratuits de soins dentaires chez le dentiste, et pourquoi il a effectivement coupé dans

le régime pour les enfants de 13 à 16 ans depuis le 1er août 1982. 2- On voudrait 'qu'aucun enfant n'ait perdu de dent permanente.' C'est là un vœu pieux qu'il me semble difficile de réaliser en remplaçant la prévention, c'est-à-dire le nettoyage des dents, la démonstration d'hygiène buccale et l'application topique de fluorure fait individuellement chez le dentiste par des mesures collectives non comparables dans le secteur public. 3- On souhaite 'qu'aucun enfant ne présente de gingivite dépassant le stade d'inflammation légère.' Comprendons bien que le principe de base reste toujours une

bonne méthode de broyage et l'utilisation adéquate de la soie. Le dentiste en faisant le nettoyage des dents utilise une solution révélatrice qui a pour but de démontrer la présence de plaque bactérienne et ainsi de sensibiliser l'enfant aux méthodes d'hygiène qu'il lui fait pratiquer sur place. Je ne crois pas qu'on puisse atteindre l'objectif visé en faisant simplement rincer la bouche des enfants. C'est encore le dentiste et son équipe qui sont le mieux placés pour faire la prévention et suivre l'hygiène de leur petit patient tout au long des traitements et aux examens de contrôle.

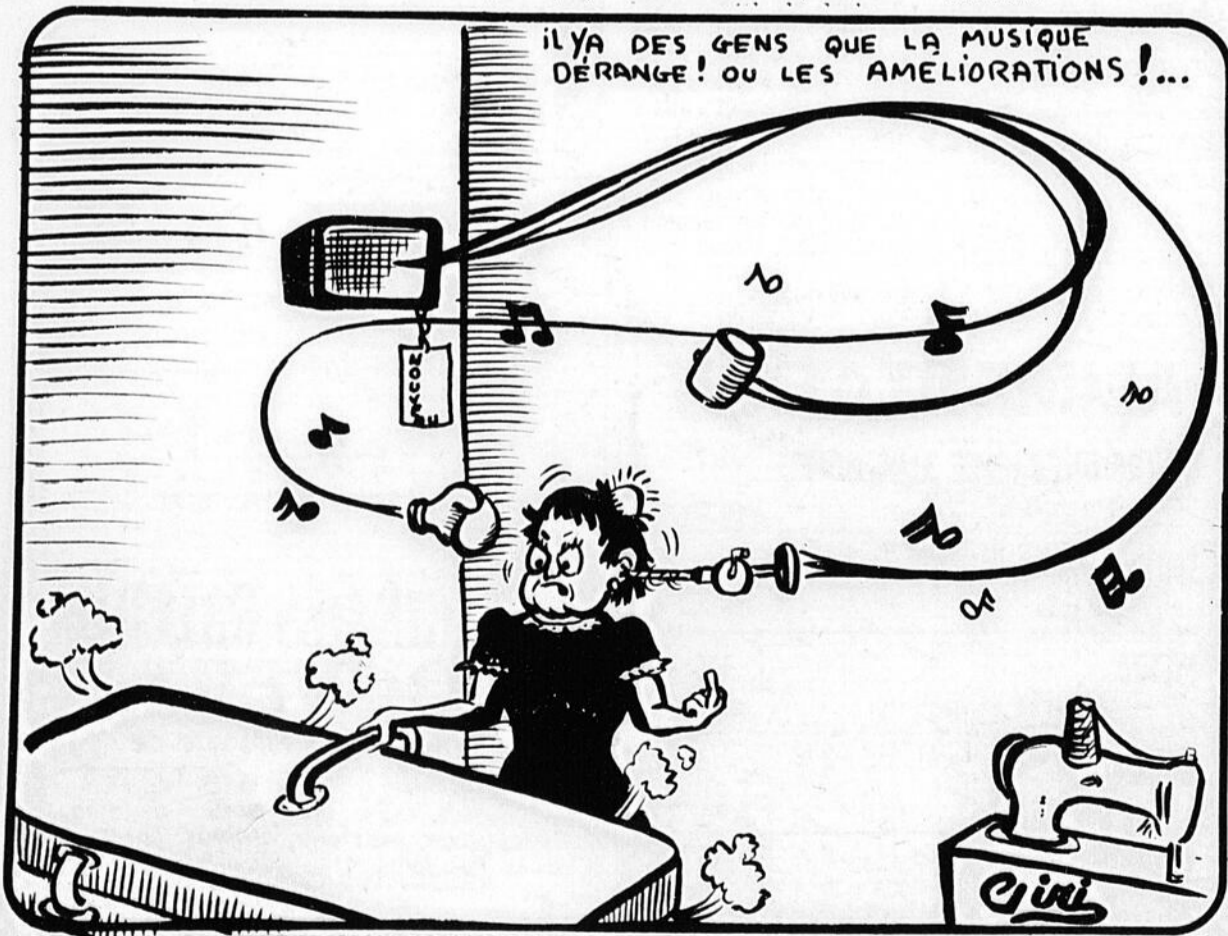
4- On veut aussi 'qu'aucun enfant n'ait subi de dommage irréversible aux tissus de soutien des dents (parodontite).' C'est un bel idéal et chaque dentiste du Québec le souhaite ardemment à tel point que la profession dentaire a accepté à deux reprises une baisse très substantielle de rémunération pour la prévention afin de la conserver, sachant bien qu'il s'agit là d'une philosophie de pratique. Que dirait-on d'un dentiste qui répare des dents sales sans se préoccuper de l'hygiène? C'est impensable, sauf pour un gouvernement capable de nous imposer sa politique qué-

bécoise de santé dentaire: 5- On souhaite finalement 'que chaque enfant soit capable de prendre en charge sa propre santé buccale.' J'en suis; ne collaboration étroite de tous les intervenants pourrait alors aider à obtenir ce résultat. J'aimerais faire remarquer cependant que le ministre des Affaires sociales ne fait pas précisément figure d'innovateur en ce sens puisque sa dite politique québécoise de santé dentaire a été élaborée unilatéralement sans consultation avec la profession dentaire.

Je regrette donc sincèrement que le gouver-

nement ait pris cette décision de retirer la prévention des cabinets de dentistes. Cela oblige maintenant les parents à défrayer le coût de ces services qui sont, je le répète, différents de ceux dispensés dans le réseau public. Je vous laisse donc, chers concitoyens la liberté de vous faire une opinion sur la politique québécoise de santé dentaire du gouvernement du Québec.

J. Normand Granger, chirurgien-dentiste Administrateur de l'Association des Chirurgiens Dentistes du Québec de la région I



CTCUM: les comptes arrivent et...

Hausse de 10% du coût des billets

(A.B.) La ville de Berthierville vient de recevoir un autre compte en provenance de la CTCUM, (Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal), le compte de 1981, un compte totalisant \$3,992.

"C'est une bien belle lettre, note le maire Guévremont, mais pourquoi ce montant? Nous allons nous informer." En somme Berthierville imite les autres municipalités desservies par la CTCUM. Pour l'instant, tous les comptes de la CTCUM demeurent... à l'étude.

Pas de réponse

Déjà les élus ont mis "à l'étude" le premier compte de la CTCUM, celui "couvrant" les trois pre-

miers mois d'opération de la Commission de transport (fin 1980) sur notre territoire.

Déjà une lettre demandant des explications au sujet de ce premier compte a été expédiée à la CTCUM. La réponse tarde à arriver...

Tarifs

Parlant de la CTCUM, signalons que cette dernière augmentera ses tarifs, d'ici la fin de mars,

de 10%. "La nouvelle tarification entraînerait une augmentation d'environ \$400,000 des revenus autonomes réguliers sur une base annuelle. L'application de la hausse des tarifs prendrait effet au cours du premier trimestre 1983" peut-on lire dans une lettre de la CTCUM acheminée aux élus municipaux.

Cette augmentation des tarifs, selon la CTCUM, serait la première à survenir depuis l'expropriation de Métropolitain Provincial, la dernière hausse remontant au 20 septembre 1980...

Radio Nord Joli

La coordonnatrice Michèle Leroux subit un grave accident durant les fêtes

(J.-G.P.) La Radio Nord-Joli, qui entreprend, cette année, son étape finale devant l'amener à la diffusion, a subi un dur coup, durant le temps des fêtes, alors que celle qu'on considérait comme l'âme du mouvement, a été victime d'un grave accident de la route.

Mme Michèle Leroux, qui agissait comme coordonnatrice, après avoir été la première présidente du mouvement, devra demeurer à l'écart durant au moins trois mois, pendant que la chirurgie fera son oeuvre, pour lui refaire une beauté.

Accident

L'agent d'information, Maurice Rochette, nous a dit que Mme Leroux se trouvait au volant de son automobile, un peu avant Noël, lorsqu'elle fut impliquée dans un face à face avec une camionnette. Mme Leroux devait subir de nombreuses blessures, surtout au visage, ce qui nécessitera une chirurgie assez longue.



Mme Michèle Leroux

Mme Leroux était la seule employée à plein temps sur ce projet qui entreprend, cette année, le tournant décisif de sa jeune histoire, puisqu'on espère pouvoir entrer en ondes à l'automne, au plus tard au début de '84.

Le travail de Mme Leroux sera fait par des employés à temps partiel.

Recrutement

La Radio Nord-Joli, qui a maintenant un local (l'ex-CLSC) sait qu'il lui faudra deux antennes pour couvrir tout le territoire. Elle a fait de nombreuses recherches, tant sur la rentabilité, la programmation etc. Elle est maintenant prête à se présenter devant le CRTC, ce qui devrait se faire en avril.

Entretemps, on procède à une campagne de recrutement de membres, la troisième de l'histoire. On veut ajouter un bon mille membres. La campagne se déroulera durant tout le mois de février. Le clou de cette campagne sera un affrontement qui mettra aux prises un panel de journalistes de la région et un groupe de

personnalités, le 25 février prochain, au CEGEP de Joliette. Les modalités de cette soirée seront annoncées plus tard.

Le lancement officiel de la campagne de recrutement se fera vendredi, le 4 février prochain, au restaurant Manoir Jolietain, à Saint-Félix-de-Vallée.

La régie intermunicipale de Berthier

Quand Berthierville partage services... et coûts

Selon le maire Jude Guévremont, la création de la régie intermunicipale du service des incendies de Berthier fait économiser de l'ar-

gent aux contribuables de Berthierville.

"Le service des incendies coûte moins cher aux contribuables qu'il ne coûtait auparavant" de

dire le premier magistrat de la ville, lors de la dernière séance du conseil.

Par: Alain BELLEHUMEUR

Le maire Guévremont a d'ailleurs indiqué à ce sujet que les élus municipaux rencontreront éventuellement la presse pour publiciser, en quelque sorte, les économies découlant de cette mise-en commun d'un service dis-

Suite à la page 11

A SUPER SPECIAL

Prix en vigueur du 17 au 22 janvier 1983.

CENTRE D'ÉCONOMIE ALIMENTAIRE

501, Montcalm, Berthierville, 836-6211 Centre Giroux

<p>BREUVAGE COKE ou SPRITE bouteille 750 ml. 6/1.69</p>	<p>CRÈME glacée SEALTEST carton rond 2 li. 2.39</p>	<p>NOURRITURE quotidienne 675 gr. Rég.: \$1.05 .69</p>
<p>BOEUF haché mi-maigre 1.57 lb. 3.46 kg.</p> <p>TRANCHE de boeuf attendri Boeuf Canada A 1.57 lb. 3.48 kg.</p> <p>ROSBEEF de pointe de surlonge Boeuf Canada A 1.88 lb. 4.14 kg.</p> <p>BOEUF en cube maigre Boeuf Canada A 1.87 lb. 4.12 kg.</p> <p>JAMBON Picnic désossé MAPLE LEAF 1.99 lb. 4.39 kg.</p> <p>BACON BON APPÉTIT pqt. 500 gr. 1.88</p>	<p>CAFÉ instantané SANKA jarre 227 ml. 4.98</p> <p>MÉLANGE pour boisson café instantané GENERAL FOODS Français Suprême, Irish Moka, Orange Cappuccina, Vienna Royal, Suisse Moka 2.67</p> <p>SACS à poubelle extérieurs GRAD pqt. de 10 .79</p>	<p>MIEL liquide KRAFT jarre 500 gr. 1.59</p> <p>JUS de tomates AYLMER bte 1.36 li. .97</p> <p>LÉGUMES en conserve LIBBY'S, bte 284 ml. Choix: Pois verts, maïs en crème, macédoine, pois et carottes 3/.97</p>
<p>RINCE assouplisseur FLEECY format 3.6 li. 2.48</p> <p>AÉROSOL AIR CARE parfum assorti 200 ml. .97</p> <p>HUILE à salade CRISCO format 750 ml. 1.38</p> <p>SOUPE poulet et nouilles LIPTON bte 4 sachets 1.25</p> <p>BISCUITS VILLAGE de VIAU bte 900 gr. 1.87</p> <p>SALADE de fruits GRAD bte 796 ml. 1.08</p>	<div style="border: 2px solid black; border-radius: 50%; padding: 10px; text-align: center;"> <p>PATATES frites régulières VALLEY FARM sac 1 kg. 2/.99</p> <p>CAFÉ instantané MAXWELL jarre 283 ml. 4.57</p> <p>EAU minérale MONTCLAIR 750 ml. .68</p> <p>CUISSES de poulet avec dos surgelées .99 lb. 2.18 kg.</p> <p>CÉLÉRI États-Unis gros. 24 Canada no. 1 .57</p> </div>	<p>TOMATES AYLMER bte 796 ml. .97</p> <p>PÊCHES tranchées ou demies DELMONTÉ bte 796 ml. .97</p> <p>FÈVES au lard LIBBY'S bte 540 ml. .87</p> <p>SHORTENING DOMESTIC bte 2 1/2 lb. 1.98</p> <p>BISCUITS soda salés CHRISTIE bte 454 gr. .96</p> <div style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">PREMIUM PLUS</div> <p>BISCUITS DAVID Tarte aux fraises Feuille d'Érable 400 gr. 1.09</p>
<p>PÊCHES tranchées ou demies DELMONTÉ 398 ml. caisse de 24 btes 19.60</p> <p>BLÉ d'inde en crème DELMONTÉ 398 ml. caisse de 24 btes 15.45</p>	<p>POIS verts LESIEUR no. 1 et 2 bte 398 ml. caisse de 24 btes 16.49</p> <p>SALADE de fruits LIBBY'S 540 ml. caisse de 24 btes 23.45</p>	<p>BANANES DÔLE Gros fruit du Honduras 27 lb. 59 kg.</p> <p>NAVETS du Québec, Canada no. .08 lb. .18 kg.</p> <p>ORANGES SUNKIST États-Unis, Canada no. 1 gros. 138 1.08 la douz.</p> <p>CONCOMBRES Super Sélect États-Unis, Canada no. 1 2/.79</p> <p>FRAISES fraîches de Serre, États-Unis, Canada no. 1 Chopine 1.19</p>

Le vent tourne et Berthierville fulmine

Il n'y aura pas de corporation de développement économique!

(A.B.) Bien que les maires de la MRC de D'Autray aient accepté, au budget 1983, de supporter financièrement la naissance d'une corporation de développement économique, il y a quelques semaines, ils ont curieusement dit non, mercredi dernier, à la venue au monde de cette même corporation!

En effet, lors de la séance du 12 janvier dernier, les maires de la MRC ont rejeté, à 10 contre 9, le projet de corporation de développement économique. Rappelons que c'est par un vote tout aussi serré (le préfet avait tranché) que ces maires ont inscrit au budget des dépenses relatives au départ de cette corporation dans la MRC.

Berthier

À Berthierville, le maire Jude Guévremont ne cache pas son mécontentement face à ce revirement de situation.

En effet, lors de la séance du 12 janvier dernier, les maires de la MRC ont rejeté, à 10 contre 9, le projet de corporation de développement économique. Rappelons que c'est par un vote tout aussi serré (le préfet avait tranché) que ces maires ont inscrit au budget des dépenses relatives au départ de cette corporation dans la MRC.

Qui dit qu'une municipalité sans industrie ne profite pas de la présence d'industries chez des municipalités voisines? Questions que pose le maire de Berthierville.

Qui dit que des citoyens d'une municipalité sans industrie ne travaillent pas justement dans une industrie installée dans une autre municipalité de la MRC?

En somme, le maire Guévremont trouve malheureux que certains maires de la MRC pensent "campagne" seulement et soient si près de leurs "piastres". La venue d'une corporation de développement économique se voulait un "plus" pour la MRC aux yeux du maire de Berthierville.

Chose certaine, les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Le maire Guévremont mentionnait, deux jours avant la réunion de la MRC, lors de l'assemblée mensuelle des élus de Berthierville, qu'une telle corporation représentait "une bonne chose pour Berthierville".

"Le commissaire industriel peut aider les PME à, au moins, demeurer en

place. Aussi, le commissaire peut tenter d'attirer d'autres PME. Faut pas rêver, avait ajouté le maire, à voir arriver le Général Motor dans le champ de la Ferlandière..."

Un comité provisoire, imaginez, a déjà fait des démarches en prévision d'obtenir une charte pour cette corporation. Sous peu, cette corporation, qui n'existera que sur papier, en somme, aura donc sa charte...

On sait que la ville de Berthierville se disait prête à investir au moins \$4,000 par an dans cette corporation. Saint-Gabriel (ville aurait investi \$3,000 annuellement dans cette même corporation.

La MRC devait s'engager pour une somme d'en-

viron \$20,000 par an. Une subvention du gouvernement du Québec aurait permis de hausser le budget de la corporation. Finalement, les industries et les commerces auraient été invités à s'impliquer.

Les maires ayant dit non au projet soutenaient, semble-t-il, que justement, les industries et les commerces auraient dû déboursier la grosse part du budget. Les maires ayant dit oui au projet estimaient que la corporation devait débiter son travail avant de songer à aller chercher cette grosse part au niveau industriel et commercial.

Bref, la corporation restera à l'état de projet. Du moins pour l'instant. À moins que le vent ne tourne, un fois de plus!

Stage de l'O.F.Q.J.

Sainte-Foy-La-Grande recevra Berthier, cet été

Par: Alain BELLEHUMEUR

Cet été, Sainte-Foy-La-Grande recevra Berthier, dans le cadre d'un "dialogue-jeunesse" organisé par l'Office franco-québécois de la Jeunesse (O.F.Q.J.).

Ce stage de trois semaines en France se veut l'occasion, pour les jeunes travailleurs et travailleuses de la région berthelaise, de découvrir le milieu de vie de gens de Sainte-Foy-La-Grande, ville jumelle de Berthierville.

Le séjour

Sainte-Foy-La-Grande est située au carrefour de trois départements (la Gironde, la Dordogne et le Lot-et-Garonne), une région où les vins, les fruits, les fleurs et l'artisanat occupent une place d'importance. Sainte-Foy-La-Grande permet également de goûter aux plaisirs de la pêche et à la pratique des sports nautiques.

La région de Berthier pourra déléguer 21 personnes, toutes âgées de 18 à 35 ans. Les jeunes travailleurs de Berthier, Saint-Ignace, l'Île Dupas et Saint-Cuthbert peu-

vent être candidats. Le séjour en France débutera le 14 juin prochain et prendra fin le 6 juillet. Ce stage coûtera \$650 par personne. La date limite de réception des dossiers de candidature à l'O.F.Q.J. se veut le 4 mars.

Une réunion préparatoire à ce séjour chez nos cousins français aura lieu vers le mi-avril. À noter que les stagiaires français issus de ce groupe séjourneront au Québec, du 17 septembre au 1er octobre.

Si ce "dialogue-jeunesse" vous intéresse, il est possible d'en savoir davantage en communiquant avec M. Marcel Lapolice, responsable du projet, à 836-6664.

Egalement, des fiches de candidatures sont disponibles à l'Hôtel de Ville de Berthier, au secrétaire, ou encore au bureau du directeur des loisirs.

Redécoupage des comtés fédéraux: Une aberration pour plusieurs

(A.B.) Les présidents de quatre organismes de la région de Lanaudière ont signé, conjointement, un télégramme expédié à la commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec, et dans lequel télégramme la révision des limites des comtés est qualifiée "d'aberration."

Domaine Bruneau

Le conseiller Pelland n'est pas prêt à modifier les règlements

par Jean-Guy Pinel

La demande des résidents du domaine Bruneau, qui veulent faire reconnaître leurs rues, même si elles sont loin d'avoir les 60 pieds de largeur demandés par le règlement de zonage, est revenue sur le tapis, lors de la dernière assemblée du conseil.

Alors que le maire et quelques conseillers ont émis l'avis de ne rien décider avant d'avoir rencontré les résidents, le conseiller Rolland Pelland a fait savoir immédiatement que, pour sa part, il ne serait pas prêt à modifier le règlement adopté en avril dernier.

Rappelons que l'Association des propriétaires du Domaine Bruneau avait adressé une demande formelle à la municipalité, lors de l'assemblée du mois de décembre. Leurs avocats avaient prétendu que le conseil devait faire une exception pour ce secteur, puisqu'il l'avait déjà entretenu. "Nous reconnaissons que vos nouveaux règlements sont une bonne chose pour les nouveaux développements mais, dans notre cas, il serait

impossible de rendre nos rues conformes au règlement sans dévaloriser considérablement nos propriétés" avait-on allégué.

Le conseil avait promis de se rendre sur place pour discuter avec les propriétaires. "Nous n'avons pas eu le loisir d'aller les rencontrer durant le temps des fêtes, mais nous y irons au cours des prochaines semaines" a dit le maire. Le conseiller Maurice Sarrasin est aussi d'avis qu'on doit rencontrer ces gens, tel que promis, avant de prendre une décision.

Le conseiller Pelland craint qu'on ouvre une porte. "Si nous acceptons ces rues non conformes, il faudra toutes les accepter" a-t-il dit, pensant sans doute à celles du lac des Sapins qui ont déjà été refusées.

MM. Roland Granger, président du Conseil régional de développement de Lanaudière; John Redmond, président de Tourisme de Lanaudière, Bernard Duval, président de l'U.P.A. de Lanaudière; et Claude Bellemare, président du conseil régional des loisirs de Lanaudière, ont, conjointement, acheminé ce télégramme, le 7 janvier dernier.

Avec vigueur

Ces présidents dénoncent "avec la plus grande vigueur la proposition de découpage: une aberration inqualifiable pour notre région."

Ils ajoutent qu'à moins d'une certitude que la population pourra se faire écouter dans un délai raisonnable, ils n'investiront pas de temps de préparation d'un dossier "comme ce fut le cas dans le passé, sans succès".

Une copie du télégramme a été acheminée aux députés Antonio Yankakis, Roch Lasalle et Roland Comtois, en plus des médias régionaux.

La proposition de découpage modifie certaines limites des comtés de la région de Lanaudière, entre autre en ce qui concerne la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies qui passerait du comté de Joliette à celui de Berthier. Ce même découpage enverrait également Louiseville dans le comté de Trois-Rivières...

Fondé en 1931, Le Courrier de Berthier est édité par l'Imprimerie Gagné Ltée à Louiseville, Cté Maskinongé.

Bureau à Berthier, 290 rue Laforest, C.P. 689, tél.: 836-6210
à Louiseville, tél.: 228-5532
à Saint-Gabriel: 163, de Lanaudière, C.P. 885, tél.: 835-4235

Président: Jean-Pierre Gagné
Sec.-Trésorier: Claude Gagné
Directeur: Jean-Pierre Gagné

Rédacteur en chef: Jean-Paul Plante
Rédacteur, Berthier: Alain Bellehumeur (836-6082)
Rédacteur, Brandon: Jean-Guy Pinel (835-7832 — 835-7136)

Expansion et correspondants: Claude Gagné
Directeur du marketing: François Normandeau

Publicitaires: Louis Sauvageau
Michel Robert

Tirage: Léopold Croteau

Enregistrement no 0645
Courrier de la deuxième classe
Dépôt légal — Bibliothèque Nationale du Québec

"L'Echo de Louiseville/Berthier" ne se tient pas financièrement responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires, mais il s'engage à reproduire la partie du texte où se trouve l'erreur. Les annonceurs sont priés d'alerter le plus tôt possible le journal dès qu'ils noteront des erreurs semblables dans leurs textes publicitaires. Le journal se réserve cependant le droit de refuser toute publicité ne convenant pas avec sa politique.

Défense de reproduire toute annonce, photos, textes sans notre permission écrite. Les opinions émises par les signataires des articles ne sont pas nécessairement conformes à l'opinion de la direction du journal.

Tarifs d'abonnement: Canada6 mois \$12.00
Canada12 mois \$23.00
Camelots: à la semaine.....\$0.50
Autres pays: un an.....\$50.00

NOTS CORRESPONDANTS DANS LA RÉGION

PAROISSES	NOMS	TÉLS:
Lanoraie	Mlle Lise Fiset	887-2489
Saint-Charles-de-Mandeville	Mme Rita Lamothe Saint-Martin	835-3510
Saint-Ignace	Mme Claire Desrochers	836-3302
Saint-Norbert	Mme Janine Lapointe	836-4726
Saint-Cuthbert	Mme Marjolaine Houle	836-3810
Saint-Barthélemy	Mme Lise Bernèche	885-3086
Lavaltrie	Mme Anita Mousseau	586-1637
Saint-Didace	Mme Lucienne A. Lefrançois	835-7504

l'ami public

CJLM 1350

La radio Inter-Cité de Lanaudière

À la paroisse Saint-Gabriel

Le conseil demande une audience de la Commission de protection agricole

(J.G.P.) Voulant régler, une fois pour toutes, une mésentente survenue à la suite d'une mauvaise interprétation d'une demande de la municipalité, la paroisse de Saint-Gabriel va demander à la Commission de protection du territoire agricole de tenir une audience dans la municipalité.

On fera alors valoir tous les arguments en vue de régler définitivement la question du 6e rang et de définir sa vocation, tant touristique qu'agricole.

Interprétation

Rappelons que lors de la présentation du plan préliminaire par la Commission de contrôle du territoire agricole, tout le sixième rang figurait dans la zone blanche.

À la suite d'une demande formulée par un groupe de producteurs agricoles, le conseil demanda que les terres de ces producteurs soient classées dans la zone verte. Vu qu'ils étaient déjà dans la zone blanche, les autres propriétaires ne firent aucune objection.

Mais la Commission, dans son projet final, décida de classer tout le territoire du 6e rang dans la zone verte. On dit alors à ceux qui voudraient en être exclus de faire une demande individuelle.

Refus

Mais, depuis, toutes les demandes sont refusées. La Commission allègue que ce secteur a une vocation agricole dans son ensemble. Or, on sait qu'il y a de nombreux chalets et des résidences particulières.

Le promoteur immobilier Marcel Turenne, qui

a essayé un autre refus, a déclaré aux membres du conseil que la Commission ne tient même pas compte des résolutions du conseil, appuyant le changement.

Il suggéra donc de faire une demande pour que la Commission vienne à Saint-Gabriel entendre les intervenants. Le conseiller Jacques Charette s'est dit consentant à faire la demande, mais peu confiant que la Commission allait accepter. "Ça fait rien, ça ne coûte pas cher de demander," a-t-il dit.

programme de création d'emplois temporaires. Le projet de la ville: établir un système de classification pour toutes catégories de documents produits ou reçus par la ville. L'établissement d'un tel système de gestion des documents, selon le directeur général de la ville, permettrait de retracer ou référer beaucoup plus efficacement tous les documents qui sont souvent demandés par les administrateurs, les contribuables et les promoteurs de projets." Le projet est d'une durée de 20 semaines. 90% du salaire est subventionné. La ville attend une réponse...

Quai berthelais

Le ministre des Pêches et des Océans, M. Pierre De Banné, écrit que son ministère procédera à des travaux mineurs à la voie d'accès du quai fédéral de Berthierville. Quant aux travaux majeurs, évalués par le MTP au coût de \$40,000, nos disponibilités budgétaires ne nous permettent pas pour l'instant de les réaliser, de dire M. De Banné. Il poursuit: (Toutefois, ce projet sera de nouveau considéré lorsque nous établirons nos priorités en fonction des fonds qui nous seront alloués l'an prochain...)

Le PQ débute sa tournée du comté

Marcel Léger dans Berthier

Par: Alain Bellehumeur

Tel que promis il y a quelques mois, le Parti Québécois débute, sous peu, une tournée du comté de Berthier.

La nouvelle nous a été confirmée par le président du PQ-Berthier, Me Alain Généreux, vendredi dernier, lors d'un entretien téléphonique.

Le 23 janvier

Cette tournée du comté se mettra en branle le 23 janvier prochain, à Sainte-Mélanie. Pour la circonstance, M. Marcel Léger prendra la parole. La souveraineté politique du Québec et la présence du Parti Québécois sur la scène fédérale seront sûrement des thèmes abordés par l'invité.

À Sainte-Mélanie, cette rencontre avec les militants prendra place à l'auberge Ma Maison. Il s'agira d'un déjeuner-cau-



M. Marcel Léger

serie qui débutera à 11 heures. Ainsi s'amorcera cette tournée du comté.

Ce déjeuner-causerie se voudra le premier d'une série de quatre. Les localités de Saint-Michel, Saint-Gabriel et Berthier seront, tour à tour, visitées. Il y aura environ une rencontre du genre par mois. Le PQ-Berthier donnera un peu plus tard d'autres informations concernant les trois prochaines rencontres.

Installation de panneaux

"Bienvenue" et "limites de vitesse" indiquées dans la paroisse Saint-Gabriel

par Jean-Guy Pinel

La paroisse de Saint-Gabriel aura huit panneaux souhaitant la "Bienvenue" aux visiteurs, lesquels seront installés aux entrées principales de la municipalité.

Le contrat a été accordé à l'artiste, Lionel Venne, lundi dernier. M. Venne devra également fabriquer 72 panneaux de "limites de vitesse".

En bois

Les panneaux seront fabriqués en bois, ce qui a soulevé quelques questions de la part de contribuables.

Pour un, M. Michel Savoie, croit que des panneaux de bois seront rapidement brisés et que la peinture devra être reprise à chaque année, à cause de l'action du soleil.

Le conseiller Jacques Charette n'est pas, cependant, de cet avis. Il croit que la peinture va durer. "De plus des panneaux de métal nous coûteraient 10 fois plus cher que des panneaux de bois.

Dans notre budget, nous avons prévu des panneaux en bois" dit-il.

Les panneaux de "limite de vitesse" coûteront \$375, alors que ceux de "bienvenue" coûteront \$560.

Les panneaux de bienvenue seront lettrés de deux côtés. Ils mesureront 4 x 4. Su un côté on lira: "Bienvenue paroisse Saint-Gabriel" et sur l'autre: "Au revoir et merci". "Ces panneaux indiqueront les limites de notre municipalité" a dit le maire Jacques Sarrazin.

Limites de vitesse

Les panneaux de limites de vitesse seront posés dans les rues des quartiers résidentiels. "Les policiers nous avaient fait savoir qu'il ne pouvaient appliquer notre règlement de limite de vitesse à moins qu'il y ait des panneaux les indiquant" de dire le conseiller Jacques Charette.

On prévoit en poser une cinquantaine. Il en restera une vingtaine pour remplacer ceux qui seront brisés ou pour pla-

cer à des endroits qui n'avaient pas été prévus.

Les panneaux seront placés sur des poteaux de métal dont certains servent déjà pour les signaux "arrêt".

TERMITE MÉTÉOROLOGUE

(SHS) Les termites sont les plus grands producteurs mondiaux de méthane et de gaz carbonique! Elles devancent même la pollution résultant de la combustion des carburants fossiles. Telle est la conclusion des travaux de Patrick Zimmerman, du Centre national de recherches atmosphériques de Boulder au Colorado. Ce dernier a calculé que les termites convertissent assez d'humus pour produire 150 millions de tonnes de méthane par année alors que la production mondiale est de 1 210 millions de tonnes!

Chronique municipale Berthierville

Par: Alain BELLEHUMEUR

La ville de Berthierville et celle de Saint-Gabriel pourraient profiter du programme P.A.R.E.L.-Logi-nove en 1983. Le maire Jude Guévremont, après avoir discuté avec le député Yanakis, a dit attendre une réponse à cet effet "très bientôt".

Dans une lettre destinée au ministre des Travaux publics Roméo Leblanc, le député Yanakis "pousse" le dossier. "Comme l'implantation de ce programme est devenue une urgence pour ces deux municipalités, de rénover de nombreuses résidences, pour le confort des citoyens et l'esthétique des villes, vous m'obligeriez en poursuivant l'étude de ce dossier, dans les plus brefs délais." Signé: Antonio Yanakis. Dans ce dossier, l'Office d'Habitation du Québec a donné son accord. Reste à venir la réponse du fédéral...

Coupe-coupe

À Berthierville, les élus ont décidé de réduire les dépenses. Ils ont donc éliminé les subventions à divers organismes. Ainsi, le conseil berthelais a choisi de ne pas adhérer de nouveau à l'organisme Tourisme de Lanaudière...

Achat

La ville de Berthierville procédera à l'achat, fin janvier, début février, vraisemblablement, d'un camion six roues (\$21,146), d'une boîte dompeuse (\$4,500) et d'un calibreur pneumatique (\$3,000) pour l'usine de filtration. Ces achats sont prévus au plan triennal d'immobilisations.

Bibliothèque

Les élus de la ville ont désigné le directeur du service des loisirs, Daniel Bellehumeur, à titre de délégué de Berthierville à la bibliothèque centrale de prêt de la Mauricie.

Péage

À la dernière assemblée du conseil de la ville de Berthierville, les membres du conseil ont pris connaissance d'un communiqué émanant du ministère des Transports et traitant du moratoire sur les prochaines hausses au niveau des postes à péage. Un moratoire d'un an sur les prochaines hausses prévues le 1er avril prochain. Cette décision maintient donc les tarifs à \$0,50 en temps normal ou à \$0,35 aux heures de pointe.

Taxes municipales

À la dernière séance du conseil municipal, il a été proposé et adopté de fixer le taux de la taxe foncière à \$2,83 du cent dollars d'évaluation et de hausser le tarif de la cueillette des ordures de 10%...

Protocole

Un protocole d'entente concernant l'utilisation de locaux a été ratifié par la Commission scolaire régionale et la ville de Berthierville. En échange d'heures de glace (au centre Gilles-Villeneuve), la Commission scolaire prête à la ville les gymnases de la polyvalente (en soirée), l'auditorium et certains autres locaux.

Projet

Berthierville demande au ministère des Communications du Québec une subvention dans le cadre d'un

25%
de réduction
sur brassières

30%
de réduction
sur toiles verticales
et horizontales.



Coton blanc	\$1.10	le mètre
Coton mercerisé uni	\$1.45	le mètre
Coton perma press uni	\$2.19	le mètre
Toile à nappe perma press	\$4.50	le mètre
Toile à linge de vaisselle	\$1.39	le mètre
Ratine unie	\$3.50	le mètre
Flanelette unie et imprimée	\$1.69	le mètre
Couverture de flanelette 70 x 90 Ibex	\$9.98	
Jeans Le Baron	\$13.98	
"Coverall"	\$14.98	
Chemise de flanelette	\$6.98	
Jeans Lois, Lee, Wrangler	\$25.00	
Pantalon pour dames	\$7.75	
Laine Phentex98	

LISE TEXTILES

151, Iberville, Berthierville
Tél.: 836-4177

Chez les Berthelais

Commandite de

UNIPRIX



RAYMOND LAREAULT
836-3733

Livraison gratuite

Clinique ce soir

C'est aujourd'hui que se déroule la clinique du maire de Berthierville (19 janvier) au centre Gilles-Villeneuve. L'objectif de cette collecte de sang se chiffre à 350 donneurs. La clinique se termine à 20h30. C'est un rendez-vous!

Souper de l'Afées

Le souper annuel de l'Afées de Berthier aura lieu le 29 janvier prochain. Il sera suivi d'une soirée récréative. Les billets sont présentement en vente. Pour vous en procurer, contactez Mmes Léonie Gendron (836-4138), Fleurette Guévremont (836-4511) ou Réjeanne Barrette (836-6028). Encore là, c'est un rendez-vous!

Dédoublement

Une dame, complètement affolée, fait irruption dans le cabinet d'un psychiatre. Et quand elle est sûre d'être seule avec lui, elle s'écrie:

— Docteur, c'est affreux! Il faut soigner mon mari tout de suite. Ce qui lui arrive n'est pas croyable... Il se prend pour moi!

— Par exemple! dit le psychiatre sans se démonter. Eh bien, qu'est-ce qu'il attend pour venir me voir?

Et il entend une voix qui lui répond:

— Mais, docteur, je suis là!

Tournoi de pétanque

Petit rappel: le club de pétanque de Berthier organise un tournoi de nuit, le 29 janvier pro-

chain, au boulodrome Vincent, à Berthier. Les inscriptions se dérouleront de 19h30 à 21 heures. Trophées et bourses sont à l'enjeu. Avis aux amateurs de pétanque...

Devinette

Petite devinette: qu'est-ce que c'est qu'un "lapide"?

Tout simplement un "tlaïn" qui va "tles tles" vite...

En motoneige

À Peterborough, il y a quelques jours, Jacques Villeneuve a bien fait lors des compétitions de motoneige remportant la coupe Kawartha (une de plus!). Cette victoire a permis à Jacquot de se hisser au second rang du classement du circuit. Bravo! Et ne soyez pas surpris de voir Jacques, sous peu, au premier rang...

Dans un tunnel

Le train roule depuis pas mal de temps dans un tunnel. Soudain un voyageur s'étonne:

— Je n'ai jamais vu un tunnel aussi long!

Et quelqu'un répond: — C'est normal: on est dans le dernier wagon...

Optimistes

Le prochain souper Optimiste, mercredi le 26 janvier, sera, semble-t-il, hors de l'ordinaire. C'est au cours de ce souper, d'ailleurs, que sera pigé au hasard le premier billet du concours Opti-voyages. Qui sera le chanceux?

Au restaurant

Une dame du monde

vient d'acheter un très beau collier de perles. Elle le met autour de son cou et elle va dîner chez Maxim's, où elle commande un plateau de fruits de mer.

Mais à peine le garçon l'a-t-il servie, que toutes les perles poussent un hurlement: c'est la première fois qu'elles voient des huitres!

On déménage!

Le conseil régional de la culture de Lanaudière vient de déménager. La nouvelle adresse se lit maintenant comme suit: 469, Notre-Dame, à Joliette, en haut de la Banque Royale. Le numéro de téléphone reste le même cependant: 753-7444.

Un conseil

Nixon a eu l'idée d'interroger l'esprit du grand Lincoln. Il a organisé une petite séance de spiritisme et plein de componction, il s'écrie:

— Esprit de Lincoln, es-tu là? Conseille-moi! Les jaunes, les nègres, les hippies, les intellectuels, qu'est-ce qu'il faut faire pour sortir de tout ce guépier? Quelle est la décision à prendre pour le bien des Américains? Et la table répond:

— Ici Lincoln! Il faut te changer les idées. Fais comme moi. Va au théâtre...

Hockey intermédiaire

Lentement mais sûrement, le tournoi de hockey des Chevaliers de Colomb, de calibre intermédiaire, s'en vient. Ce tournoi aura lieu du 6 au 13 mars, au centre Gilles-Villeneuve. Les organisateurs y travaillent depuis déjà quelques semaines. Le nombre d'inscriptions sera limité à 56 formations. Les profits de ce tournoi seront versés, en entier, aux oeuvres des Chevaliers de Colomb. Pour renseignements: Jean-Paul Belhumeur (836-3172) ou Gaby Roberge (836-2073, résidence, ou 3604, aréna).

Poisson rouge

Un jeune berger a ap-

privoisé un poisson rouge. Il lui raconte sa vie. Il l'emmène se promener avec lui dans les prairies. Le poisson trotte à côté du garçon. Même le chien et les brebis se sont habitués à lui. Le berger et le poisson deviennent inséparables. Ils parlent du ciel, et de la nuit, et des étoiles, et des hommes dans les villes. Pour un peu, le poisson apprendrait la philosophie.

Et puis, un jour où la chaleur de l'été est très forte, ils décident tous les deux d'aller se baigner dans la rivière. Le berger plonge et nage. Jamais il n'a autant éprouvé qu'au milieu de l'eau l'amitié qu'il porte au poisson.

Le poisson aussi s'est jeté dans le cours d'eau. Il avance un peu et puis soudain il perd l'équilibre, il s'affole, il boit la tasse et il disparaît. emporté par le courant. "Il ne savait plus nager..."

Ski de fond

Amateurs de ski de fond, à ne pas oublier, le rendez-vous du mini-marathon de ski de fond de Saint-Côme qui aura lieu le 30 janvier prochain. Pour informations: 1-800-363-2788.

Timidité

Un garçon, très timide et peu au courant des choses de l'amour, se retrouve au lit, bien malgré lui, avec une fort belle jeune fille nue. Ça fait au moins une demi-heure qu'il caresse gentiment le nombril en chantant:

— Guili guili...

Elle en a un peu marre. Elle lui souffle en se tremoussant:

— Plus bas...

Alors il murmure d'une voix presque éteinte:

— Guili guili...

À l'école

L'institutrice fait un cours sur la poésie.

— Alors, mes enfants, vous avez bien compris ce que c'est que la rime? Ecoutez ces deux vers de Victor Hugo: "Oh! Combien de marins, combien de capitaines... Qui sont partis, joyeux, pour des courses lointaines!"

Vous voyez. C'est tout simple! Il suffit qu'il y ait le même son à la fin de chaque vers... Qui veut maintenant me faire un petit poème?

Alors le meilleur élève se dresse et il dit:

— "Aujourd'hui, il a fait très beau... On a vu passer des corbeaux!"

— Pas mal du tout, dit la maîtresse. Et toi, Toto, tu ne veux pas inventer un poème?

— Oui, m'zelle, dit Toto. "J'étais dans la mare aux grenouilles... J'avais de l'eau jusqu'à mes genoux..."

— Mais enfin, Toto, ça ne rime pas. Tu n'as rien compris!

— Non, m'zelle. C'est vous qui comprenez pas! C'est pas ma faute si ça rime pas. C'est parce qu'il n'y a pas assez d'eau...

Regroupement

Un regroupement de femmes est actuellement en voie de formation à Berthier. Ce regroupement portera, semble-t-il, le nom de "Saisons de femme". Les membres se réuniront, a-t-on appris, à l'Hôtel de Ville de Berthierville...

Animateurs

Par le biais d'un programme du ministère des Affaires culturelles du Québec, la ville de Berthierville, on le sait, a embauché deux animateurs, dans le domaine socio-culturel, et cela, pour une durée de 20 semaines. Ces animateurs, Sylvie Carpentier et Marc-André Héту, ont installé leurs pénates à l'Hôtel de Ville et peuvent être rejoints à cet endroit...

Spectacle

La session 1983 de ballet-jazz a pris son envol le jeudi 13 janvier dernier à Berthierville, au centre Gilles Villeneuve. Un spectacle de ballet-jazz aura lieu en fin de session, les 16 et 17 avril, à l'auditorium de la polyvalente Pierre de Lestage...

Fête aux Iles!

Samedi prochain, en guise d'ouverture du

carnaval de Saint-Ignace, il y aura une parade dans les rues de la municipalité. Cette parade se mettra en branle à 13h30. Et en soirée, il y aura un souper aux fèves au lard, au sous-sol de l'église, à compter de 18 heures. C'est au cours de ce souper que seront présentées les duchesses de ce carnaval...

Reportage

Le confrère Gilles Tessier, dans l'édition de janvier de La Vie Berthelaise, brosse un portrait historique de l'actuelle Auberge du Vieux Berthier, achetée à la fin de 1982, par MM. Raymond Ducharme et Guy Ducharme. Ce reportage raconte qu'au tout début, cette auberge se voulait

une pension, La pension Chartier... C'est à lire...

En musique

La foule des mélomanes de la Place des Arts est en train d'applaudir à tout rompre le chef d'orchestre et ses musiciens. Au septième rang, une dame se penche vers son voisin et lui glisse:

— Quel dommage qu'ils n'aient pas joué plutôt la Neuvième de Beethoven!

— Comment? fait l'autre, interloqué. Mais c'est justement ça qu'ils viennent de jouer!

— Ah! Par exemple... gémit la dame. Alors ils ont joué mon morceau préféré et personne ne me l'a dit?

Ressource pour femmes en difficulté

En attendant Berthier, il y a Joliette

Un Centre de jour pour femmes en difficulté est établi, à Joliette, depuis le 3 janvier. Le Centre est ouvert cinq jours par semaine, de 9 à 17 heures et offre des services d'information, de documentation, de référence, et d'aide de toutes sortes.

Toute femme de la région de Lanaudière qui vit une période difficile et qui a besoin d'être soutenue ou conseillée dans ses réflexions ou ses démarches, peut téléphoner ou se présenter au Centre de jour.

divorce, mère célibataire, ou femme qui a besoin de se raconter et de partager ses difficultés, c'est pour vous toutes que le Centre existe.

L'équipe du Centre de jour pour femmes en difficulté: Ginette Doucet, Carole Gariépy, France Lavergne et Pauline Lippé. Le centre se situe au Département de Santé Communautaire (D.S.C.), 572, rue Notre-Dame, local 77, Joliette, tél.: 759-5882.

Pour vous

Femme victime de violence physique ou psychologique, femme en instance de séparation ou de

CLINIQUE MÉDICALE DE BERTHIER Liée

<p>Médecine générale Dr. Martine Simard Dr. Marc Lagacé 6 jours par semaine Lun. au ven.: 9:00 à 21:00 hres. Samedi: 10:00 à 16:00 hres.</p>	<p>Cardiologue et spécialiste en médecine interne Tous les mercredis matins.</p>	<p>Dentiste Jean Farley mardi au samedi inclusivement</p>
---	--	--

Service de prescription sur place.
505, Frontenac, Berthierville, 836-6244

Sur rendez-vous: 836-7227

Jocelyn Savoie

OPTOMETRISTE

Examen de la vue — Verres de contact
Rééducation visuelle

494, MONTCALM, BERTHIERVILLE, QUE.

CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE BERTHIERVILLE

Germain Lefebvre, O.D.-Christian Piette, O.D.

OPTOMÉTRISTES

EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES & VERRES DE CONTACT

484, Frontenac Sur rendez-vous
Berthierville Tél.: 836-4746



Cette année, Optimistes et Lions de Berthier ont vendu des gâteaux aux fruits à l'occasion des fêtes. Lors du passage des Optimistes chez l'ex-président, des Lions Jacques Dubé, ce dernier a décliné l'offre prétextant être en possession de suffisamment de gâteaux. Mal lui en prit car les Optimistes ont effectué, peu de temps après, un retour en force chez lui. Ils étaient bien une douzaine. Et les Optimistes ne sont repartis de chez l'ex-président des Lions que quelques heures plus tard... après avoir effectué la vente. Parait-il que l'ami Jacques n'a jamais payé un gâteau aux fruits aussi cher! Jacques Dubé, le comptable, vérifie les livres des Optimistes. Et les Optimistes ont la mémoire longue... Sur la photo, Louis-Jacques Sylvestre, président Optimiste, vend un gâteau à Luce Dubé, l'épouse de Jacques.

Photo L'Echo



Il y a quelques jours, à l'Auberge du Vieux Berthier, les nouveaux propriétaires de cet établissement berthelais, MM. Guy et Raymond Ducharme (première rangée, à gauche et à droite de la photo) recevaient les représentants de la presse régionale. Du journal L'ACTION, Michèle Laurin et Francine Rainville, de L'ÉCHO DE LOUISEVILLE/BERTHIER, Alain Bellehumeur, du Joliette Journal, Michèle de la Plante, et de la Vie berthelaise, Gilles Tessier.

Photo Louis Darveau

Paroisse Saint-Gabriel On se plaint du sablage dans le sixième rang

Jean-Guy PINEL

À l'assemblée du conseil de janvier, en 1982, des citoyens de la paroisse de Saint-Gabriel s'étaient plaints que le contracteur tardait à enlever la neige et, quand il l'enlevait, il en enlevait trop peu.

Un an plus tard, des citoyens sont venus se plaindre que le contracteur tarde à sabler le chemin et, quand il le fait, il ne sable ou sale pas suffisamment. Pourtant, le contracteur a changé, les conditions climatiques également. Mais janvier apporte toujours son quota de mécontents...

Sixième rang

Les plaintes sont venues, cette fois, des résidents du sixième rang. On a même présenté une pétition pour protester contre "le mauvais entretien, l'état pitoyable et impraticable de la route". Il est dit qu'il faut jusqu'à huit jours après une pluie pour que la sableuse fasse son apparition. "On doit harceler le contracteur et quand il vient finalement, il ne met qu'un peu de sable" lit-on dans la pétition.

Le nouveau conseiller Maurice Laramée, qui emprunte régulièrement cet artère, a dit s'être

plaint lui aussi à l'inspecteur. "Il m'a dit que le contracteur viendrait immédiatement. Il n'est venu que 24 heures plus tard".

Le maire a dit avoir eu des plaintes de résidents de Saint-Jean de Matha qui, habituellement, employaient ce chemin pour venir à Saint-Gabriel. "Ils préfèrent maintenant faire le tour par Saint-Félix." de dire la porte-parole du groupe, Mme Francine Vanier. Elle ajoute: "Allez-vous attendre que quelqu'un se tue avant d'agir?"

Le maire Jacques Sarrazin a dit qu'il ferait parvenir la requête par lettre recommandée au contracteur "qui ne nous croit pas quand on lui dit avoir des plaintes". "Nous allons lui dire que nous ne voulons pas avoir d'autres plaintes des contribuables" a dit le maire.

Le secteur du 6e rang est entretenu par la firme Jean Marier excavation.

Alternative au projet du ministre Laurin

À la régionale Lanaudière, on présente "l'autre proposition"

Par: Alain Bellehumeur

Conférence de presse la semaine dernière, dans les locaux de la commission scolaire régionale Lanaudière. Le sujet: "l'autre proposition", c'est-à-dire l'alternative au projet Laurin en matière de restructuration scolaire.

M. André Auger, président de la commission scolaire régionale, et Mme Pierrette Martin, membre d'un comité formé de représentants des différentes commissions scolaires de la région, ont présenté la proposition de la Fédération des commissions scolaires catholiques, la contre-partie du projet Laurin.

Rechange

Selon Mme Martin, la proposition de la Fédération se veut "une solution de rechange". "Avec ce document, les commissions scolaires disent qu'il doit y avoir un changement, mais pas aussi prononcé que celui envisagé par le ministre de l'Éducation."

Le président Auger,

pour sa part, mentionne "qu'il y a toujours place à améliorer un système". Est-ce que le projet du ministre donnera plus de responsabilités aux parents? M. Auger en doute. "Je ne suis pas d'accord: les parents devront administrer les directives du ministère..." M. Auger a aussi fait lecture du projet de la Fédération des commissions scolaires. Projet dont les lignes qui suivent, émanant d'un communiqué de la Fédération, brossent un tableau...

"Le ministre de l'Éducation s'apprête à faire adopter un projet de loi découlant de son livre blanc sur la restructuration scolaire, projet qui coûtera aux Québécois au moins 251\$ millions d'ici cinq ans. Il s'agit là d'une erreur qui coûtera cher à la population du Québec parce que s'ajoute aux coûts la disparition des commissions scolaires comme base démocratique de ralliement en éducation, sans parler du chaos que suscitera la réalisation de ce projet où

le bien de l'élève et l'amélioration du système d'enseignement sont ignorés."

Hypercentralisation

Ce propos, le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), M. Jacques Chagnon, les tenait en guise de présentation d'un document de consultation de 80 pages. La proposition de la FCSCQ intitulée "Pour un gouvernement scolaire local démocratique et responsable" recèle une vingtaine de recommandations.

Les lecteurs de ce document trouveront, dans la première partie, la problématique qui se résume à l'hypercentralisation du système scolaire de laquelle découlent la plupart des lacunes et des difficultés que vivent les usagers et les administrateurs scolaires. La deuxième partie présente la solution à envisager, c'est-à-dire responsabiliser et revaloriser les institutions scolaires locales. Toutes les propositions

s'inscrivent dans le cadre d'un renforcement des gouvernements locaux en éducation par une décentralisation des pouvoirs et des responsabilités du MEQ vers les commissions scolaires. Celles-ci pourraient ensuite, chaque fois que l'école le désire, lui remettre plus de pouvoirs au plan éducatif et pédagogique et aussi au plan de la gestion des ressources. La troisième partie décrit les aménagements nécessaires pour réaliser l'objectif d'une véritable décentralisation en éducation. La quatrième partie traite des relations entre la commission scolaire et ses écoles, et de la participation des intervenants locaux. La cinquième et dernière partie aborde les questions particulières de l'intégration des niveaux primaire et secondaire du système public d'enseignement, du découpage des territoires des commissions scolaires intégrées ainsi que de la professionnalité au niveau des écoles et des commissions scolaires, et le facteur linguistique.

Commentaires

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec souhaite recevoir des agents d'éducation des commentaires et des suggestions qui bonifieront son document. La FCSCQ espère également que dans chacun des milieux les commis-

sions scolaires réussiront à dégager les consensus nécessaires avant qu'elles n'adoptent, en assemblée générale, au printemps 1983, une position sur une éventuelle restructuration scolaire.

Pour la FCSCQ, le véritable problème en éducation c'est l'hypercentralisation au MEQ, une pratique que le gouvernement exerce aussi dans plusieurs autres secteurs. "Conscientes des conséquences à court, à moyen et à long termes d'une concentration excessive des pouvoirs décisionnels au niveau provincial, ce qui signifie en éducation une prolifération des interventions du MEQ dans l'administration scolaire locale et, par conséquent, un désintérêt graduel de la population pour la chose scolaire, les commissions scolaires réclament, depuis plusieurs années déjà, que le ministre de l'Éducation décentralise les pouvoirs et les responsabilités qui feraient des commissions scolaires de véritables gouvernements locaux. "Nous espérons que le gouvernement acceptera d'entendre raison pour ne pas bouleverser inutilement la société québécoise. Le contexte socio-économique est assez difficile comme ça", a conclu le président de la FCSCQ, M. Jacques Chagnon, en ajoutant que l'éducation c'est l'affaire de tous les citoyens.

Pour les femmes en difficulté: P.A.F.

(A.B.) Le projet P.A.F. (Parole aux femmes), parrainé par le club Lions de Berthier, vise à aider les femmes en difficulté dans le secteur.

Ce projet, découlant du programme Développement communautaire Canada, d'une durée de 40 semaines, vient de se mettre en branle. Une subvention fédérale d'environ \$30,000 permet l'embauche de trois employés.

Des besoins

Le but du projet? Line Parent, Rita Riendeault et Agnès Gadoury, lorsque rencontrées la semaine dernière, nous ont répondu. Le projet vise à inventorier les besoins des femmes en difficulté, à sensibiliser la population, à donner de l'information, à impliquer les femmes dans le besoin et même, si possible, à monter un centre d'hébergement ou encore un centre de référence.

Le projet touche les municipalités de Berthier, Saint-Ignace, l'Île Dupas, Lanoraie, Saint-Barthélemy, Saint-Viateur et Saint-Cuthbert.

Les employées du projet P.A.F. organiseront des rencontres, par

exemple, à l'Âge d'Or, afin de sensibiliser la population féminine surtout de manière à rejoindre, bien souvent indirectement, les femmes en difficulté, des femmes bien souvent isolées et pas faciles d'accès.

C'est par la bande, si on peut dire, que le trio du projet P.A.F. tentera d'aider, d'orienter celles qui en auront besoin.

Le projet a pris son envol le 10 janvier dernier. Il prendra fin le 14 octobre. Par femmes en difficulté, les employées font mention de femmes battues, violentées, violées ou encore aux prises avec toutes sortes de problèmes (famille monoparentale, difficulté à joindre les deux bouts, harcèlement...).

Rapport

À la fin du projet, un rapport verra le jour, lequel brossera, sans doute, un tableau de la situation des femmes en difficulté dans le secteur Berthier.

Évidemment, le CLSC Berthier collabore à ce projet et les employés du projet P.A.F. en sont bien heureuses. Chose certaine, ce projet vise une clientèle-cible pas facile à atteindre. Cela augmente d'autant le défi que doivent relever les

employées du projet. Tout cela en souhaitant, bien sûr, que les femmes en difficulté, avec un support, décident de se prendre en main.

Les responsables du projet visant à donner la

parole aux femmes ont pignon sur rue au troisième étage de l'Hôtel de Ville de Berthier. Pour rejoindre Line, Rita ou Agnès, composez le 836-7775.

On a fêté le nouvel an! chez les Filles d'Isabelle

Les Filles d'Isabelle débutent l'année 83, d'une façon très spéciale. En effet, le 5 janvier, elles se retrouvaient autour d'une table pour déguster un délicieux repas, servi par le Motel Canada.

Cette magnifique soirée s'est terminée sur une note de chance pour plusieurs, grâce à "L'Ordre Magique" qui les a favorisées.

Grâce à notre chorale que nous avons eu la joie d'entendre, à la messe de 10 heures, la veille de Noël.

Merci au directeur de la chorale, M. Giroux, et à l'organiste, Mme Denise Coulombe ainsi qu'à tous les charistes.

La fête des enfants

Encore une fois, la fête des enfants du 19 décembre dernier, organisée par les F.D.I. et les C. de C. a rendu un grand nombre d'enfants heureux.

Merci aux F.D.I. qui ont donné de leur temps

pour l'organisation de cette journée.

Vieillards

La 1ère visite pour l'année 83, chez les Vieillards se fera aujourd'hui, le 19 janvier, à l'heure habituelle. Les F.D.I. disponibles sont attendus.

Clinique de sang

Les donneurs de sang ont rendez-vous aujourd'hui, le 19 janvier, au centre culturel de Berthier pour la clinique de sang organisée par le maire.

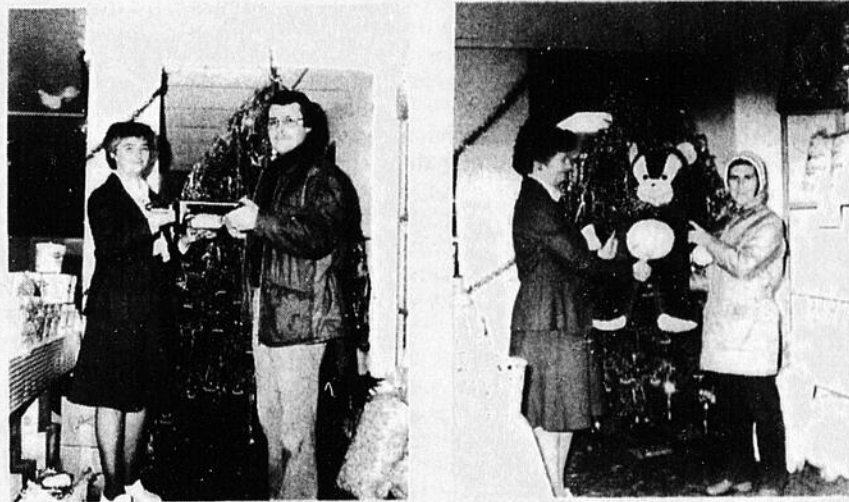
Les F.D.I. sont en préparation pour le berceton du 27 février prochain à la salle paroissiale. C'est un rendez-vous.

Assemblée de février

Prévue pour le 2 février prochain. Invitation spéciale à celles qu'on n'a pas revues depuis quelques temps. Viens faire un tour, tu verras des choses nouvelles!

À bientôt Claudette B. Mathieu rédactrice

LA BISCUITERIE DE BERTHIER FÉLICITE SES GAGNANTS.



M. Jean Gadoury et Mme Pierrette Latour sont les heureux gagnants de notre tirage de Noël.

À LA BISCUITERIE DE BERTHIER

vous trouvez ce qu'il vous faut en vrac à des prix économiques. Biscuits, bonbons, fruits et légumes, noix, etc.



TIRAGE DE LA SAINT VALENTIN (le 12 février 1983)

Nom:
Ville:
Tél: Montant: \$

(Déposez ce coupon avec un achat de \$2.00 et plus)
Prix: Cafetière filtre automatique.

BISCUITERIE DE BERTHIER

563, Montcalm, Berthierville.
Une façon différente de faire vos achats...

"Les Mini de Gabriel"

RAYMOND BRUNET & JACQUES CHAMPOUX
PHARMACIENS
140, RUE DEQUOY, VILLE SAINT-GABRIEL
835-4774 — 835-4275

par Jean-Guy Pinel
Commandite
UNIPRIX
Agent LAURA SECORD



Tournoi de ballon-balai

Un tournoi de **ballon balai** est organisé par les Loisirs Saint-Gabriel pour la fin de semaine des 28-29 et 30 janvier, à la patinoire municipale.

Il s'agit d'un tournoi destiné aux équipes de **classes B** et Consolation. 24 équipes seront acceptées. On peut obtenir plus d'informations en s'adressant à M. Paul Lacoursière, à 885-7151 ou 7672.

Cours d'animation et d'entraînement

M. Claude Tremblay nous fait part que tout le public est invité à un cours d'animation et d'entraînement au travail que donnera l'Institut de personnalité des Laurentides, ce soir, mercredi, le 19 janvier, au Bosquet du lac. Le cours débutera à 19h30.

Mini-Optimiste

Le souper de cette semaine se tient au restaurant **Vezina**, rue Pacifique... Gagnant du mois dernier, **Pierre Bacon** a remis la somme, \$30., à la Fondation des maladies du cœur... S'il n'y a pas de grève chez les enseignants, le club Optimiste organisera le bingo du 29 janvier, à la Polyvalente **Bermon**. S'il y a grève, il est fort probable qu'on ne pourra avoir l'école... Le barbier **Alain Coulombe** devrait être initié au souper de cette semaine. C'est le cas de le dire: "il va se faire raser"...

Deux autres chanceux

Ce sont le policier **Raymond Sainte-Marie** et l'homme d'affaires **René Poirier** qui ont remporté le dernier tirage du club des 333 du Festival du lac Maskinongé. Un autre tirage aura lieu jeudi, à la **Caisse populaire** et deux autres personnes s'enrichiront de \$500. On nous dit qu'il reste encore quelques billets de cette loterie et que les personnes intéressées n'ont qu'à s'adresser à un membre du conseil d'administration.

Informatique au Magasin Beau-lieu

Devant la montée fulgurante de l'informatique, le magasin **Beaulieu électrique** songe à ouvrir un département pour répondre à la demande de la clientèle. Questionné à ce sujet, **M. Philippe Beaulieu** nous dit: "Nous sur-

veillons ce qui se passe pour faire le meilleur choix possible". Il semble que la maison **Beaulieu** ira du même côté que les écoles et qu'on adoptera la même marque que les micro-ordinateurs qui entreront dans les écoles.

Il est possible que ce soit "**Apple**" qui présente, grâce à **Sogiciel**, des programmes à affichage français, ou encore **Texas Instrument**. **Radio Schack** a déjà un dépositaire, en **Gilles Comeau**, qui, devant la demande, améliore constamment son inventaire.

Monique Benoit et le CLSC Brandon

Mme **Monique Benoit**, ex-directrice du nursing, au **CLSC Brandon**, a souri, cette semaine, en lisant que le président du CLSC avait attribué sa démission à la maladie. Elle n'a pas commenté sa décision, se contentant de dire qu'avant même qu'elle remette sa démission, certains employés savaient qu'elle allait le faire.

À la dernière minute, on a décidé de tenir, hier, lundi, à **Saint-Gabriel**, l'assemblée qu'on prévoyait tenir à **Saint-Michel des Saints**.

Le contrôleur des chiens devra s'identifier

Le maire **Jacques Sarrazin** de la paroisse **Saint-Gabriel** a avisé le contrôleur des chiens dans la paroisse que c'était parce qu'il n'avait pas d'identification que des gens refusaient de payer la licence de leur animal favori.

"Plusieurs m'ont téléphoné pour me dire qu'ils n'avaient pas payé parce que vous n'aviez pas d'identification." a-t-il dit. Il a donc invité **M. Veillette** à se pourvoir d'une identification quelconque.

On a donc suspendu toute poursuite contre les contrevenants, d'autant plus que toute la municipalité n'a pas encore été couverte.

Centre culturel et sportif

Dans sa correspondance, le député de **Berthier-Maskinongé**, **De Lanaudière**, **M. Antonio Yanakis**, appelle du nom de "**Centre culturel et sportif**", l'immeuble qui sera construit sur le terrain du **Canadien Pacifique** et que nous appelions, jusqu'à maintenant, "**aréna**".

Nombreux artistes au télé-radiothon

De nombreux artistes participeront au **télé-radiothon** qui se tiendra en fin de semaine prochaine, à **Joliette**. On sait que c'est le club de l'Age d'Or de **Saint-Gabriel** qui est responsable pour notre région. Parmi les noms connus, citons **Tex Lecor**, **Danielle Ouimet**, **Véronique Béliveau**, **Pierre Perpal**, **Cachemire** et plusieurs autres.

Le télé-radiothon, diffusé par la radio de **Joliette** et la télévision communautaire, débutera samedi, le 22 janvier, à 21 heures, et se poursuivra jusqu'à dimanche, à 18 heures. Le centre des activités sera les **Galerias Joliette**. En même temps, un **patinthon** se tiendra au **Jolodium**, de samedi, à 13h30, à dimanche, à 8 heures.

Le numéro à retenir: **759-2422** pour vos dons. Les réceptionnistes attendent vos appels.

Les organisateurs, soit le **club Optimiste** de **Notre-Dame des Prairies**, étaient à la soirée de

l'Age d'Or, à **Saint-Gabriel**, samedi soir. On sait que les profits de cette soirée étaient versés pour ce télé-radiothon. Les bénéfices de cet événement iront à la **Fondation Claude Saint-Jean** pour l'ataxie de **Friedreich**.

Expertise sur la page municipale

Certaines personnes nous ont téléphoné pour nous demander si les travaux étaient commencés le long de la plage municipale.

La réponse: non! les **soumissions** ne seront ouvertes que jeudi après-midi, à l'Hôtel de Ville. Si on a vu des tracteurs creuser, cette semaine, c'est tout simplement que des contracteurs faisaient des expertises afin de compléter leurs soumissions.

Parlant de ce sujet, **Mme Lise Masse**, nous faisait part qu'au même moment où la glace a cédé, il y a 15 jours, un **avion supersonique** survolait le secteur. Elle croit donc que les vibrations de l'avion ont pu faire céder la glace qui se

trouvait dans le vide, suite à la baisse de trois pieds du niveau du lac.

Mini-rapido

La firme **Gabriel Beausoleil** a accepté d'être la première industrie à présenter une soirée aura lieu à l'Hôtel de Ville de **Saint-Gabriel** à la fin du mois... Un nouveau prospect s'est fait connaître, advenant que **Mme André Dallaire** ne se prévaudrait pas de l'offre d'exploiter le futur cabaret-théâtre... C'est hier, lundi, que le règlement prévoyant la modification au règlement de **zonage** pour permettre l'exploitation d'établissements à but lucratif dans les parcs a été présenté au conseil municipal de **Saint-Gabriel**... Un nouveau **PDCC**, concernant l'industrie sylvicole a commencé, hier, à **Saint-Gabriel**. Nous en reparlerons... C'est en fin de semaine qu'a lieu, à **Saint-Charles**, le tournoi de **pêche** réservé aux jeunes. La semaine prochaine, le tournoi s'adressera aux adultes... **Manon Ritchie** nous dit qu'elle a été très impressionnée par sa rencontre avec **Jean Rougeau**...



Hommage à Claude Brissette

Le club **Optimiste** de ville **Saint-Gabriel** a rendu hommage à **Claude Brissette**, représentant **Molson**, pour l'aide apportée dans ses diverses activités. Cet hommage a été rendu à l'occasion du premier souper de la saison de ce club de service. On voit ici le président **Robert Bibeau** remettant une plaque souvenir à **M. Brissette**.

(Photo JGP)

vorcé(es). C'est une association de rencontres et non une agence de rencontres, donc avec des buts plus sérieux, avec des gens plus sérieux. Ces gens peuvent se rencontrer par des soirées de danses sociales qui ont lieu à toutes les deux semaines.

La prochaine aura lieu samedi, le 22 janvier à l'Auberge des Gouverneurs de **Joliette**, à 20h30. Tenue de Ville de rigueur.

Cette association est sans but lucratif. Pour informations: 759-8144.

Installation

Dimanche dernier, à la

messe de 10h30, on a procédé à l'installation des nouveaux marguilliers, **M. Cyprien Saint-Martin** et **Normand Laforest**, qui remplacent **M. Clément Plante** et **Réal Hardy**, dont le terme se terminait avec l'année 1982.

Décès à Montréal

Condoléances aux familles **Guévremont** de notre paroisse à l'occasion du décès de leur sœur, **Mme Bernadette Laforest**, survenu dernièrement à **Montréal**.

Également, à **M. Albert Aubuchon** de notre pa-

Suite à la page 11

Lanoraie

Mlle Lise Fiset

Même avec le verglas

Malgré le verglas qui recouvrait la route lundi soir, la réunion des membres de l'**A.F.É.A.S.** a quand même eu lieu et même si l'assistance était peu nombreuse, l'assemblée a été productive et intéressante.

En plus de l'étude du sujet du mois, plusieurs activités ont été préparées pour l'immédiat ou pour un avenir plus ou moins rapproché.

Le bingo, qui aura lieu le 27 janvier, a retenu le plus d'attention.

Une parade de mode est aussi prévue pour le mois de mars. Des démarches ont déjà été entreprises, à cet effet.

D'ici la fin de l'année (mois de juin) on espère éditer un livre de recettes fournies par les membres de l'**A.F.É.A.S.** et dont la compilation s'effectue depuis plusieurs mois, on n'oublie pas non plus l'exposition artisanale du mois de mai.

À l'**A.F.É.A.S.** le travail ne manque pas, plusieurs cours ont déjà été donnés, la flotte sera le prochain cours offert aux membres. Le tirage va

bon train et les journées sont occupées par les tisserandes qui fabriquent des tissus qu'elles utilisent pour embellir leur demeure, ou pour offrir des cadeaux qui sont très appréciés.

Pour revenir à la fin de la soirée du 10 alors que la pluie tombait toujours et que la situation routière ne s'était pas améliorée, **Edith Champagne** qui demeure dans le rang **Saint-Jean-Baptiste**, a eut droit à une glissade qui a conduit son auto sur un terrain en pente jusque dans le fossé, elle a du faire appel à son mari, **Normand**, qui est venu la chercher en camion. Heureusement aucun accrochage ne s'est produit et finalement tout est rentré dans l'ordre.

Saint-Ignace

Mme Claire Desrochers

Nouvelles amitiés

Depuis quatre ans, il existe, dans notre région, une association de rencontres pour les per-

Mère Nature n'est pas de notre bord

Alors que l'on glisse dans les rues, les patinoires qui étaient très belles, dimanche, sont maintenant devenues des mares d'eau et tout le travail accompli par les employés de l'association sportive est réduit à néant.

On espère que la tenue du carnaval qui doit avoir lieu du 4 au 13 février pourra être réalisée comme prévu. Une équipe a déjà planifié une bonne partie du programme que l'on vous fera connaître bientôt.

Réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb

La réunion des **Chevaliers de Colomb**, aura lieu à la sacristie ce soir, le 19 janvier, à 20 heures.

Tous les membres sont invités à leur réunion.

Victorin Fisette a accepté la présidence en remplacement de **Réal De Bellefeuille**, qui a laissé son poste, suite à un déménagement.

POUR VOUS INFORMER ET VOUS DIVERTIR ÉCOUTEZ



1320

SOREL/BERTHIER

Quand... suite de la page 5

pendieux bien qu'indispensable.

D'ailleurs, les propos du maire sont confirmés par un rapide examen du budget 1983 de la ville de Berthierville. À l'item "protection contre les incendies", les élus ont budgété \$50,000. L'an dernier, ce même item a reçu des crédits d'environ \$150,000.

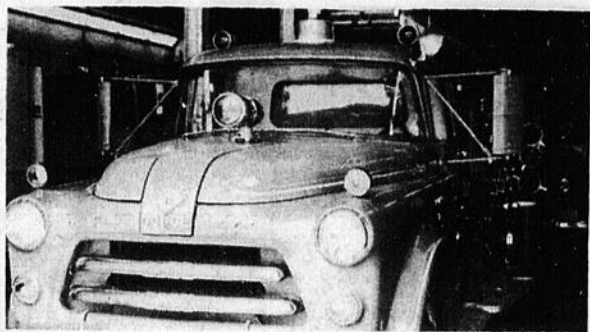
Trois ans

Rappelons que la régie intermunicipale regroupant, outre Berthierville, la paroisse de Berthier, l'Île Dupas et l'Île Saint-Ignace, fait suite à une entente de trois ans, laquelle pourra se renouveler pour trois autres années, si les parties le désirent.

En 1983, si on compte la part de Berthierville au niveau de l'administration (\$53,214) et au niveau de l'immobilisation, pour l'achat d'un camion-citerne (\$43,440), on en arrive à un budget total de \$96,654, ce qui est encore moins que par le passé.

Pour son premier budget, la régie prévoit des revenus et des dépenses totalisant \$100,000, au niveau administratif. À cela s'ajoute l'achat du camion-citerne estimé à \$80,000.

Berthierville contribue à 54,3%, Sainte-Geneviève (22,6%), Saint-Ignace (17,1%) et l'Île Dupas (6%) complètent le tableau.



La régie intermunicipale de Berthier: cela fait économiser de l'argent à la ville de Berthierville, selon le maire Guévremont.

Et n'oublions pas qu'en vendant l'équipement du service des incendies à la régie, la ville a reçu \$126,000 (moins sa propre part de 54%, bien sûr). Et à cela s'ajoute la location annuelle des locaux, au coût d'environ \$17,000.

Tout cela pour dire que l'entente intervenue entre les quatre municipalités, relativement au département des incendies, fait drôlement l'affaire des élus de Berthierville qui constatent, en ces temps difficiles, que le partage (des services et... des coûts) est une bien bonne affaire.

Dans leur sommeil, les membres du conseil de la ville songent sûrement à... l'intermunicipalisation du service de police. Mais là, ils auront sûrement grand mal à trouver des partenaires!

En bref...

La ville de Berthierville a nommé ses représentants à la régie. Il s'agit de MM. Jude Guévremont et Jesn-Claude Guévremont. Les conseillers Jacques Sarrazin et Roger Grégoire agiront à titre de substitués... ◇

Photo A.B.
Les membres du conseil de la ville ont mentionné qu'ils approuvaient l'achat d'un camion-citerne par la régie, selon l'entente. Mais ils désirent que la part de la ville soit versée après l'achat du camion en question... et non avant comme le demandait le secrétaire-trésorier de la régie, Me Claude Joyal, dans une lettre. ◇

Parlant du camion-citerne, disons qu'il ne représente pas une priorité pour la ville. Mais puisque les premières minutes d'un incendie sont déterminantes, un tel camion ne devrait certainement pas nuire en cas d'urgence. Le camion aura une capacité de 2,500 gallons d'eau... ◇

Voici les principales dépenses de la régie prévues au budget 1983: rémunération du secrétaire-trésorier (\$6,000), téléphone (\$5,000), assurances (\$4,000), rémunération des pompiers (\$18,000), service téléphonique (\$30,000), loyer (\$17,160), immobilisations (\$8,640)... ◇

Saint-Ignace... suite de la page 10

roisse, à l'occasion du décès de son frère Germain, survenu à Montréal, la semaine dernière.

Baptêmes

Le 18 novembre, au Centre hospitalier Régional Lanaudière, est né un garçon de Alain Carpentier et de Lucille Paulette. Le bébé a été fait enfant de Dieu par le baptême dimanche, le 16 janvier, et se nommera Joseph, Georges, Ghyslain. M. Georges Dubeau et son épouse Thérèse Paulette, ont assisté comme parrain et marraine.

Le 20 novembre, au Centre hospitalier Régional Lanaudière naissait une petite fille de André Latour et de Liliane Bourque. Elle fut conduite aux fonds baptismaux en présence de ses parents, oncle et tante, le dimanche 16 janvier et se nommera Marie, Diane, Aline, Rachel. Étaient également présents son parrain et sa marraine, Armand Bergeron et son épouse, Diane Latour.

Ouverture du carnaval

C'est samedi, le 22 janvier, que débiteront les festivités de la période carnavalesque, avec le défilé des chars allégoriques qui feront le tour de l'île. Le départ est prévu pour 13h30, du stationnement de l'église, et l'arrivée, au même endroit.

Soirée

À 18 heures, souper aux fêtes au lard, pour tous, au sous-sol de l'église, suivi d'une soirée dansante au cours de laquelle vous serez présentés ducs et duchesses de ce carnaval. Ceux qui désirent se procurer des billets pour le souper, communiquez avec l'un des responsables des loisirs.

Le 23 janvier, randonnée de ski de fond et de raquettes pour tous. Départ et arrivée au chalet des loisirs.

Les personnes intéressées doivent se rendre au chalet et se nommer un guide. Dans l'après-midi, ballon sur glace.

Lundi, le 24: tournoi de poches. Inscriptions sur place.

Mardi, le 25: tournoi de dames et échecs et scrabble, au sous-sol de l'église. Inscriptions sur place.

Mercredi, le 26 à 20 heures au sous-sol de l'église, bingo par le 2e groupe des Îles: Louveteaux, Jeannettes, Éclairés.

Bon carnaval.

Saint-Charles-de-Mandeville

Mme Rita Lamothe Saint-Martin

Belle réussite

Le 9 janvier, le comité des handicapés de Saint-Charles-de-Mandeville recevait leurs amis. Au restaurant Mariette, 25 personnes fraternisaient amicalement devant un bon repas pour jaser, se divertir et passer quelques heures agréables.

M. le curé Marcel Beauséjour, ainsi que le maire Donat Savoie et la mairesse, Laurencienne Savoie, honoraient de leur présence ce dîner du temps des fêtes. Lâ musique, fournie gracieusement par le restaurant Marie-Claude, accompagna les danseurs et les chanteurs. Plusieurs billets de \$5 furent gagnés par des heureux. Enfin, journée de bonheur dont tous, nous devons remercier les responsables, notamment le président, M. Marcel Bergeron, et Mme Anita Major, secrétaire.

Personne ne s'objectera à offrir un dédommagement et à apporter, si on le veut bien, un prix selon son goût. Nous comptons sur votre présence car c'est spécialement pour vous que nous préparons cette fête. Dans la joie de vous accueillir à bras ouverts, nous vous présentons une belle gerbe de souhaits enrubannée d'amitié pour que l'année 1983 vous soit favorable.

Amicalement vôtres,
Des bénévoles qui ont hâte de vous voir.
Sr. Simone Gareau.

Autre soirée

Autre soirée pour les personnes seules, samedi, le 22 janvier, à l'Auberge des Gouverneurs à Joliette. Cette soirée est

Rapport annuel

de la Caisse de Lavaltrie

Déficit de \$18,000 en 1982

Par: Alain Bellehumeur

Le 38e rapport annuel de la Caisse Populaire de Lavaltrie vient d'être rendu public. Ce rapport signale, pour 1982, un déficit de l'exercice de \$18,818.

En 1981, la Caisse Populaire de Lavaltrie a enregistré un déficit de l'exercice d'alors se chiffant à \$45,396.

organisée par l'association "Nouvelles amitiés" personnes seules (célibataire, séparé ou divorcé, veuf ou veuve) danse sociale, tenue de ville, à 20h30. Information: 759-8144, 835-2905

Nouvelles amitiés de Joliette

C'est une association de rencontre et non une agence de rencontre, donc des buts plus sérieux avec des gens plus sérieux qui ont besoin de se rencontrer pour ouvrir les horizons entre gens dans la même situation, soit la solitude...

C'est une association sans but lucratif fondée spécialement pour les gens seuls de Joliette et des environs (région Lanaudière). Ces soirées dansantes ont lieu chaque deux semaines, à l'Auberge des Gouverneurs, pour les hommes et femmes de 25 à 60 ans...

Ça s'passe ici

Nombreuses nouvelles sportives dans la chronique "Ça s'passe ici" dans la section régionale.

Actif

La Caisse Populaire de Lavaltrie regroupe 3,400 membres. L'actif de la caisse se situe à \$8,959,899, en hausse par rapport à l'an dernier (\$7,8 millions).

La 38e assemblée générale des membres de la Caisse Populaire a pris place le 17 janvier dernier, à l'Hôtel de Ville de Lavaltrie.



LES
VOYAGES
FLEUR DE LYS LTEE



Alain Doucet
Margot G. Doucet
836-3719
75 Iberville
Berthierville

vous présente:
les activités sociales dans notre région

19 janvier: Clinique de sang du maire de Berthierville, au centre culturel berthelais.

19 janvier: L'AFEAS de Saint-Ignace se réunit, à l'heure et l'endroit habituels.

19 janvier: À 20 heures, à la sacristie de Lanoraie, réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb.

20-21-22-23 janvier: Tournoi de ballon-balai féminin au Chalet des loisirs de Saint-Cuthbert.

20 janvier: Réunion de l'Afées de Saint-Barthélemy, au centre communautaire.

21 janvier: Olympiades de jeux de cartes des membres de l'Âge d'Or de Saint-Gabriel, à 19h30, à l'Hôtel de Ville.

22 au 26 janvier: Carnaval de Saint-Ignace-de-Loyola.

23 janvier: Rencontre pour les personnes seules de Saint-Charles-de-Mandeville, entre 15 heures et 19h30.

24 janvier: À la salle municipale de Saint-Barthélemy, formation de la Commission municipale de loisir.

25 janvier: Réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb du comité de fraternité de Saint-Cuthbert, à 20 heures, au local habituel.

26 janvier: Réunion mensuelle des C. de C. des Îles, à l'heure et endroit habituels.

27 janvier: Bingo organisé par l'AFEAS de Lanoraie, à 19h30, au Chalet des loisirs.

28-29-30 janvier: Tournoi de ballon balai, organisé par les Loisirs Saint-Gabriel, à la patinoire de Saint-Gabriel.

29 janvier: Souper annuel de l'AFEAS de Berthier, à la salle paroissiale.

29 janvier: Tournoi de pétanque de nuit. Organisé par le club de pétanque de Berthier, au Boulodrome Vincent. Inscriptions: 19h30 à 21 heures.

29 janvier: Souper annuel de l'AFEAS de Berthier. Ce souper sera suivi d'une soirée récréative.

29-30 janvier: Compétition régionale de patinage artistique au centre Gilles-Villeneuve de Berthier.

29-30 janvier: Dans le cadre du carnaval de Saint-Ignace, tournoi familial de pêche.

1er février: Réunion des loisirs de Saint-Cuthbert, à 20 heures, au chalet des loisirs.

2 février: À 20 heures, réunion mensuelle des Filles d'Isabelle, à la salle paroissiale de Berthier.

4-5-6 février: Carnaval à Saint-Norbert.

4 au 13 février: Carnaval à Lanoraie. 12 au 20 février: Carnaval à Saint-Cuthbert.



Société d'entraide
économique de Berthier

AVIS IMPORTANT

Avis est par la présente donné aux actionnaires de la Société d'entraide économique de Berthier que ceux qui désirent se présenter au conseil d'administration ou au conseil de surveillance de la dite société doivent le faire par écrit avant le 31 janvier 1983.

Des bulletins sont disponibles au bureau de la société au 725 rue Montcalm, Berthierville.

Le secrétaire

Chronique municipale Paroisse Saint-Gabriel

par Jean-Guy Pinel

Le maire Jacques Sarrazin a offert ses vœux pour la nouvelle année à tous les citoyens de la municipalité.

Le secrétaire, en lisant les minutes, a fait un lapsus en disant que l'inspecteur recevrait \$35 du kilomètre pour l'utilisation de son automobile. Plusieurs ont levé la tête. C'est bien 35 cents qu'il recevra.

L'assurance sur le chalet du camping coûte \$845 par année. On projette de la réviser dès le début de l'été, tout dépendant de ce qu'on fera de ce chalet.

Le conseil participera au programme de création d'emplois du gouvernement provincial, bien qu'on n'ait encore aucun projet défini. On sait que le gouvernement paie 90% des salaires, jusqu'à concurrence de \$200 par semaine. L'emploi doit avoir une durée de 20 semaines. Les conseillers vont se réunir pour étudier des projets, au cours des prochains jours. "On pourrait créer deux ou trois emplois" de dire le conseiller Jacques Charette.

M. Réal Beaumoyer prétend avoir un droit acquis pour sa fourrière du Chemin des lots. Le conseiller Gabriel Lafrenière a demandé que le conseil se renseigne avant de prendre une décision.

Le conseiller Gabriel Lafrenière sera le délégué de la paroisse à la bibliothèque centrale de prêt de la Mauricie.

Le conseil a adopté une résolution demandant à l'Hydro de poser 25 lumières de rue, selon le plan qui lui sera soumis. Chaque lumière coûtera à la municipalité \$12.75 par mois. Le conseiller Jacques Charette a fait remarquer que ce sera des lumières au sodium à haute pression. L'Hydro ne pose plus de lumières à vapeur de mercure. "Parce qu'elles étaient bleues, elles frappaient plus l'œil et semblaient éclairer plus, mais ce n'était pas le cas. Elles étaient également plus dispendieuses, demandant plus d'électricité" a dit le conseiller Jacques Charette.

Le conseil a accepté de payer trois sessions du pompier volontaire Claude Prescott, à l'académie des pompiers. Chaque session coûte \$75. Le cours complet est de dix sessions.

Le conseiller Gabriel Lafrenière a invité les propriétaires du sixième rang à signer une pétition demandant au gouvernement provincial d'asphalter le sixième rang, dans le secteur du lac Berthier. "Votre appui à notre résolution pourrait être bénéfique" a dit le conseiller.

Pas de supplément pour les virées d'autobus

(J.-G.P.) Les contracteurs qui ont obtenu le contrat d'enlèvement de la neige, dans la paroisse Saint-Gabriel, n'obtiendront pas de surplus pour les virées d'autobus.

Rappelons que le contracteur Normand Beausoleil avait fait une demande en ce sens, à l'assemblée du mois de décembre.

Neige

Le secrétaire-trésorier, Me Claude Coutu, a indiqué que c'était la première fois qu'on mentionnait les virées dans les contrats de déneigement. "Avant, on ne le mentionnait pas et les contracteurs l'ont toujours fait. Nous aurions été mieux de n'en pas parler" a-t-il dit.

M. Beausoleil avait fait remarquer, à l'assemblée

du mois de décembre, que lors de la présentation de sa soumission, il s'était basé sur la demande dans les journaux et qu'il n'y était pas question de virées.

Il demandait donc \$100 par virée d'autobus. Le conseiller Rolland Pelland a dit trouver que c'était du "chiâlage" pour rien.

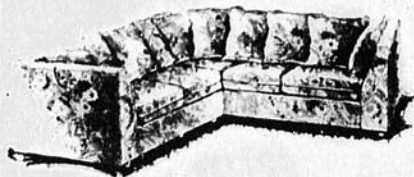
Le conseiller Gabriel Lafrenière a dit qu'on n'avait pas à le payer. "S'il ne les entretient pas, on verra une autre année...", a-t-il déclaré.

Le conseiller Jacques Charette l'appuie, surtout que l'hiver a été, jusqu'à maintenant, des plus tranquilles.

Seul le conseiller Maurice Sarrazin a mis sa dissidence, parce qu'à son avis, si on doit le poursuivre, ça va coûter plus cher d'avocat que de payer.

LA GRANGE DU MEUBLE®

4450, rang Saint-Martin, Saint-Félix de Valois 889-4200
710, Brossard, Saint-Michel des Saints 833-6603



Ensemble modulaire incomparable. L'élément vedette qui conviendra parfaitement à votre séjour. Cet ensemble modulaire 2 pièces comprend un canapé et une causeuse, agrémentés de ravissants coussins amovibles et de sièges en mousse, tous réversibles, cadre de bois dur massif, collé ou goujonné et ressorts "No-Sag" fermes offrant confort et durabilité.

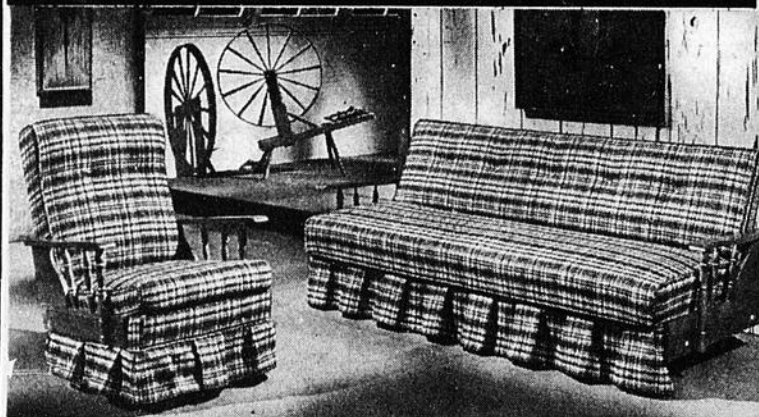
Seulement **\$449⁰⁰** pour les 2 mcx.

MATELAS ET SOMMIER RÉDUCTION 30%

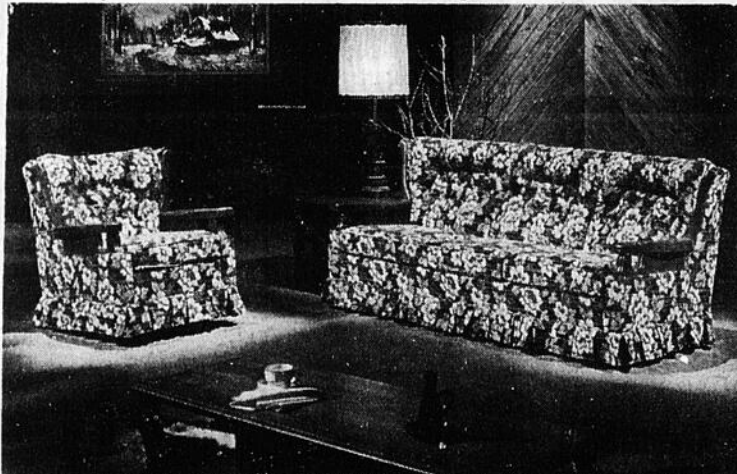


Table ronde ou rectangulaire **\$329⁰⁰**
merisier massif, 5 mcx.

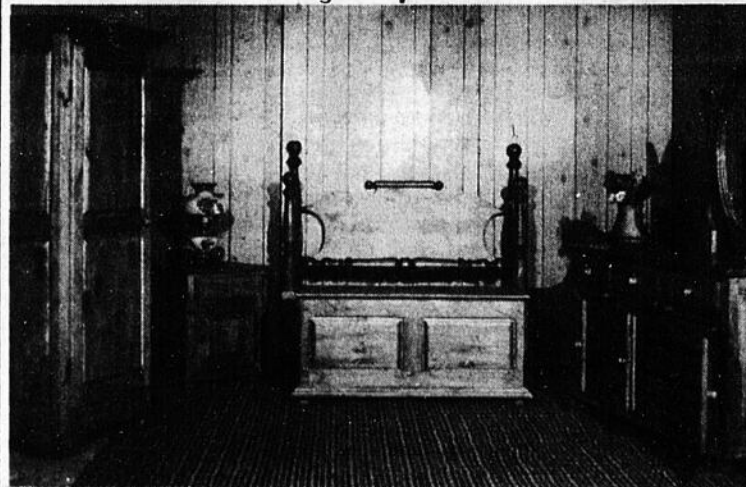
Congélateur 12' **\$340.00**
Congélateur 15' **\$372.00** isolation 2 1/2"



DIVAN-LIT et FAUTEUIL BERÇANT 268⁰⁰



Sofa et fauteuil berçant pivotant **\$439⁰⁰** 2 mcx.



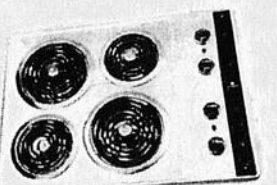
VENTE DE JANVIER



Lave-vaisselle tel qu'illustré mais encastrable 5 boutons poussoirs

\$459⁰⁰

Plaque de cuisson **\$259⁰⁰**



FUTURS COUPLES
Ameublement colonial



3 pièces pour

\$1499⁰⁰

Plan mise de côté

20% à 40% sur tous les meubles en magasin.

Chaise à roulement sur billes

réduit de **35%**

de \$75.00 à \$259.00
Plus de 10 modèles différents en magasin.



Mobilier en merisier solide **\$499.00**
Table ronde ou rectangulaire 5 mcx.

RÉDUCTION **30%**

Laveuse automatique 2 vitesses

distributeur de javex
5 choix de température d'eau



\$499⁹⁹